

Thématique : Orientation

EVALUATION D'UN PROGRAMME PARISIEN DE MOBILISATION DE JEUNES DECROCHEURS

Intitulé du projet :

Création de deux plateformes de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs – missions locales Paris-Centre et Paris-Est

Rapport d'évaluation finale remis par le CREDOC
au Fonds d'expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

AP1-492

Octobre 2011



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet Création de deux plateformes de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs – missions locales Paris-Centre et Paris-Est

Structure porteuse du projet

Département de PARIS, Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES)

Catherine Trombetta, Chef du bureau de l'Insertion et de la Lutte contre les Exclusions

Structure porteuse de l'évaluation

CRÉDOC, Département Evaluation des Politiques Sociales

Isa Aldeghi, chargée de recherche

Léopold Gilles, Directeur du Département

Durée d'expérimentation : 18 mois

Date de remise du rapport d'évaluation : octobre 2011

RESUME

L'expérimentation parisienne sur les « jeunes décrocheurs en risque d'errance » vise le public des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant (sans diplôme ou au plus titulaire d'un brevet des collèges) et qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle durable en l'absence de suivi régulier par une institution proposant une aide à l'accès à l'emploi ou à la formation. Les jeunes de 16 à 18 ans sont visés prioritairement dans l'action.

Le porteur de projet est la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) du Département de Paris. La création et l'animation des plateformes de repérage et de suivi des décrocheurs sont réalisées dans deux missions locales parisiennes, Paris Est et Paris Centre.

Dans chacune des deux missions locales, une chargée de projet se consacre à la mise en place d'actions de dynamisation du partenariat et à l'animation de l'équipe des conseillers des missions locales qui suivent les jeunes.

Principaux résultats de l'évaluation

Remarque importante : suite à la généralisation sur le territoire national des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, certaines étapes du protocole d'évaluation n'ont pu être réalisées : les conclusions de l'évaluateur doivent être interprétées avec prudence.

L'évaluation repose sur une campagne d'entretiens des acteurs, une enquête auprès des jeunes intégrés dans la plateforme, une analyse de la cible potentielle à partir du logiciel Parcours 3 et le suivi d'un tableau de bord mensuel rempli par les conseillers chargés de l'accompagnement.

Une des premières constatations porte sur la difficulté à repérer les jeunes susceptibles d'être intégrés dans l'expérimentation en l'absence d'une collaboration active sur le territoire parisien de l'Education nationale.

Le pari de mobiliser les jeunes décrocheurs des institutions a été en partie relevé sur le territoire expérimental parisien. Les jeunes concernés étant au départ très éloignés des institutions d'insertion, les mobilisations réussies peuvent être mises au crédit de l'expérimentation. L'expérimentation montre ainsi qu'il est possible de mobiliser les décrocheurs, y compris les plus jeunes d'entre eux, et de les faire adhérer relativement fréquemment aux propositions qui leur sont faites, sachant que ces jeunes expriment souvent une volonté d'améliorer leur niveau de formation, en particulier par le biais de l'alternance.

La fonction de chargé de développement partenarial mise en place dans le cadre de l'expérimentation semble être un réel apport pour ce type de dispositif. Cette fonction a ainsi permis d'améliorer le repérage et le suivi partenarial. La présence d'« animateurs » de ce partenariat apparaît ainsi comme un des facteurs clés du développement et de la pérennisation des échanges entre structures, qui contribuent à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ou à leur retour dans des parcours de formation. C'est une première étape qui pourra déboucher sur des collaborations et des échanges d'informations plus systématiques dans le cadre de conventions de partenariats formalisées.

La généralisation des plateformes interpartenariales de suivi et d'appui aux décrocheurs ne peut que contribuer à faire avancer le partenariat entre les structures de l'insertion et l'Education Nationale sur le territoire parisien.

NOTE DE SYNTHÈSE

L'expérimentation parisienne sur les « jeunes décrocheurs en risque d'errance » vise le public des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant (sans diplôme ou au plus titulaire d'un brevet des collèges) et qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle durable. Le terme d'« errance » s'entend ici au sens d'« errance institutionnelle » (absence de suivi régulier par une institution proposant une aide à l'accès à l'emploi ou à la formation) pour des jeunes sortis prématurément du système scolaire et restant aux portes de l'insertion durable.

Le porteur de projet est la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) du Département de Paris. La création et l'animation des plateformes de repérage et de suivi des décrocheurs sont réalisées dans deux missions locales parisiennes, Paris Est et Paris Centre. Les jeunes âgés entre 16 et 18 ans sont visés prioritairement dans l'action.

Dans chacune des deux missions locales, une chargée de projet se consacre à la mise en place d'actions de dynamisation du partenariat et à l'animation de l'équipe des conseillers des missions locales qui suivent les jeunes.

L'expérimentation a pris la forme d'un accompagnement renforcé de jeunes qui n'étaient pas demandeurs au départ de cet accompagnement. Ils ont été sollicités pour revenir auprès de la mission locale, ou encore ils ont été incités par d'autres partenaires à entamer un parcours d'insertion avec leur conseiller mission locale.

Objectifs et modalités de l'évaluation

L'évaluation vise à analyser les effets du programme sur la dynamisation du partenariat, et ses effets sur le parcours des jeunes qui sont intégrés à l'expérimentation.

Il convient ici de préciser que la mission d'évaluation du CRÉDOC n'a pas été menée jusqu'à son terme. En effet le Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative a demandé d'arrêter les opérations d'évaluation en cours suite à la généralisation sur le territoire national des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs qui prévoient une prise en charge de ces jeunes dans le cadre d'un partenariat entre acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion.

Deux **campagnes d'entretiens des partenaires** étaient prévues dans le cadre de l'évaluation. Si celle prévue en début de programme a pu être menée, la vague d'interrogation en fin de programme de ces mêmes acteurs n'a pu avoir lieu à la suite de la consigne de la MAFEJ d'interrompre l'évaluation.

L'identification du public potentiellement concerné par ces expérimentations a été menée à partir du logiciel des missions locales Parcours 3.

Un tableau de bord rempli au fil de l'eau par les conseillers des missions locales expérimentatrices chargés du suivi des jeunes a été analysé pour l'évaluation. Cet outil de suivi portait sur les caractéristiques des jeunes intégrés dans les plateformes expérimentales, les propositions faites et les actions suivies effectivement par les jeunes et le partenariat autour du jeune. Cet outil, comportant une fiche mensuelle pour chaque jeune suivi, a été mis au point par le CRÉDOC en concertation avec les chargés de projet et des représentants de la DASES.

Une enquête auprès des jeunes de l'expérimentation et auprès d'un échantillon témoin de jeunes a été menée par le CRÉDOC. Il était prévu d'interroger les jeunes à leur entrée dans le dispositif puis 12 mois plus tard. Par ailleurs, un échantillon témoin a été interrogé dans l'objectif de comparer leurs parcours à ceux suivis par le groupe des jeunes de

l'expérimentation. Suite au souhait du Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative d'arrêter l'évaluation, il n'a pas été possible de réaliser la deuxième vague d'interrogation auprès des jeunes de l'expérimentation.

L'abandon de l'évaluation sur les missions locales témoin

Le choix méthodologique fait au moment de la conception du projet était de comparer le devenir des jeunes intégrés dans l'expérimentation à celui de jeunes situés dans des territoires de deux missions locales parisiennes ne participant pas à cette démarche expérimentale. En décembre 2010, après que 149 jeunes des missions locales des territoires témoins ont été interrogés, il a été décidé, en concertation avec la MAFEJ, de renoncer à poursuivre la comparaison entre échantillon témoin et groupe participant à l'expérimentation. En effet la lenteur d'intégration des jeunes dans les plateformes semblerait indiquer que l'échantillon témoin déjà interrogé ne pouvait être considéré comme comparable. Il est probable qu'une forte partie d'entre eux auraient décliné la proposition d'intégrer une plateforme si une telle proposition leur était faite.

2. Résultats de l'évaluation

Les difficultés du repérage

Une des premières constatations porte sur la difficulté à repérer les jeunes susceptibles d'être intégrés dans l'expérimentation. Cette étape a été relativement longue et a demandé un travail important de la part des chargées de projet. Contrairement à d'autres territoires où l'Education Nationale avait déjà entamé un travail de collaboration étroite avec des partenaires extérieurs pour le suivi des jeunes décrocheurs, ces démarches n'étaient pas encore consolidées dans le cas du Département de Paris, et ceci malgré l'intérêt pour l'expérimentation de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale. La principale source d'identification des jeunes pour l'expérimentation a été constituée par le fichier des missions locales, en se centrant sur des jeunes perdus de vue ou ayant abandonné des actions proposées, complétée par des jeunes orientés par des partenaires (clubs de prévention et antennes jeunes en particulier)

En février 2011, il a été décidé d'arrêter le recrutement afin que les parcours de suivi ne soient pas inférieurs à une dizaine de mois dans le temps prévu de l'expérimentation. Au total 171 jeunes ont été intégrés à la plateforme, soit un nombre légèrement inférieur à l'objectif (de 200 jeunes suivis), ce qui s'explique par l'absence de listes communiquées par des partenaires extérieurs, et notamment par l'Education Nationale.

Comme souhaité dans le projet, la part des très jeunes est nettement plus importante que celle observée dans la population totale des décrocheurs parisiens telle qu'on peut l'appréhender à partir de Parcours 3.

Des difficultés d'instaurer un suivi régulier

Un autre résultat concerne le caractère très volatile d'une partie des jeunes décrocheurs qui n'ont pas tous accepté dans les faits le principe d'un contact régulier avec le conseiller mission locale une fois qu'ils étaient intégrés dans l'expérimentation. Les nombreuses relances faites par les conseillers ou par les chargés de projet se sont souvent révélées sans retour de la part des jeunes.

En moyenne, les jeunes ont eu 4,3 entretiens en face-à-face et 2,5 contacts téléphoniques avec leur conseiller, sur une durée moyenne du suivi observée de 11 mois. Le nombre d'entretiens en face-à-face entre le jeune et son conseiller est très variable, montrant une forte dispersion.

On a reconstitué pour chaque jeune le nombre de mois où au moins un contact (téléphonique

ou en rendez-vous individuel) avait eu lieu avec son conseiller. Sur les 11 mois de suivi en moyenne, les jeunes ont eu au moins un contact mensuel par téléphone ou en face-à-face pendant un peu moins de 4 mois en moyenne (soit environ un mois sur trois). Ce résultat montre que le principe affiché d'un suivi rapproché avec ce public décrocheur scolaire et décrocheur des institutions est difficile à concrétiser.

Les plus jeunes ont un contact plus étroit avec la mission locale. Les filles ont également eu un suivi plus régulier que les garçons.

Des échanges courants avec des partenaires extérieurs

Pour près des deux tiers des jeunes de l'expérimentation (64% précisément), leur conseiller a contacté des partenaires au sujet de leur suivi. Ces contacts ont été répétés pour 45% des jeunes.

L'analyse des parcours à partir du tableau de bord confirme l'importance du co-suivi : dans 30% des cas le conseiller sait qu'à un moment ou à un autre dans les mois qui ont suivi son entrée dans la plateforme, le jeune est suivi par un éducateur d'un club de prévention ou encore par une structure de protection (aide sociale à l'enfance ou protection judiciaire de la jeunesse).

L'objectif d'un co-suivi partenarial semble donc bien avoir été mis en acte par les conseillers dans le cadre du suivi des jeunes de la plateforme expérimentale. Les résultats du tableau de bord confirment sur ce plan le point de vue des chargés de mission.

L'adhésion des jeunes aux propositions des conseillers

Les conseillers ont proposé un certain nombre d'actions aux jeunes rencontrés : près de la moitié des jeunes se sont vus conseillés une ou des actions de formation. Une part identique de jeunes a été orientée par son conseiller vers un atelier ou une information collective (ateliers de recherche d'emploi, informations collectives sur les formations en alternance, sur l'école de la deuxième chance ou sur les pôles d'accès à la qualification, ateliers de simulation d'entretiens d'embauche...). Près d'un jeune sur trois a été orienté vers une action de recrutement collectif, près d'un quart vers une plateforme de mobilisation, un sur huit vers un stage et un sur vingt vers un chantier d'insertion ou un chantier école.

Les orientations des conseillers n'ont pas toujours donné lieu à la participation du jeune à l'action recommandée. Il se peut toutefois que la part des jeunes ayant effectivement participé à des actions soit sous-estimée, leur conseiller ayant pu ignorer l'intégration à une action au cas où le jeune n'a pas repris contact avec lui. Pour la formation, les ateliers ou les stages, environ une fois sur deux, l'orientation s'est traduite par la participation du jeune à cette action. Pour l'orientation vers une plateforme de mobilisation, la concrétisation s'est faite dans plus de la moitié des cas. La concrétisation a été plus rare pour les autres types d'actions.

Le suivi d'actions avant l'entrée dans la plateforme

D'après l'enquête menée par le CRÉDOC auprès de 106 des jeunes intégrés dans la plateforme, plus du tiers d'entre eux avaient déjà suivi une formation et près d'un tiers avaient déjà suivi un ou plusieurs stages en entreprise depuis qu'ils avaient quitté le système scolaire. Les outils proposés par les conseillers relèvent du droit commun et renvoient à des expériences déjà connues pour nombre des jeunes intégrés à la plateforme. Ils restent toutefois pertinents étant donné le peu de jeunes qui au départ avaient un projet précis et compte-tenu de l'intérêt manifesté pour améliorer leur formation. En effet, seuls 38% des jeunes rencontrés par le CRÉDOC au moment de l'entrée dans la plateforme disaient avoir un projet précis, et les trois quarts d'entre eux souhaitaient continuer à se former, ces jeunes se disant avant tout intéressés

par une formation en alternance.

Les autres actions impulsées par le conseiller mission locale

Six tableaux de bord sur dix font état de démarches du conseiller mission locale dans les recherches d'emploi. Ces conseils s'étalent en moyenne sur trois mois.

Un tiers des jeunes a eu au moins une mise en relation faite par son conseiller aboutissant à une offre d'emploi. Ces mises en relation ont pu être multiples, on en note en moyenne près de deux par jeune concerné.

Les autres aides sont soit des financements de transport (pour 16% des jeunes) soit des obtentions d'aides financières du Fonds d'Aide aux Jeunes (pour 8% des jeunes).

Les emplois occupés pendant le suivi

D'après les informations remontées aux conseillers mission locale, le tiers des jeunes ayant intégré la plateforme a connu une ou plusieurs périodes d'emploi pendant la période de suivi. Là encore, il se peut que ce nombre soit sous-estimé, les jeunes n'ont pas toujours contacté le conseiller après avoir trouvé un travail.

Les périodes d'emploi enregistrés dans les tableaux de bord s'étalent en moyenne sur près de quatre mois.

Les emplois occupés sont souvent précaires (il s'agit souvent de CDD). D'après l'enquête faite par le CRÉDOC, avant leur entrée dans la plateforme, si les deux tiers des jeunes avaient connu des périodes d'emploi, la situation la plus fréquente était celle d'occuper des petits boulots non déclarés. Le niveau de précarité des emplois semble s'être réduit depuis l'entrée dans la plateforme.

L'adhésion du public ciblé au dispositif

L'adhésion des jeunes au programme ne peut être mesurée en termes de satisfaction après plusieurs mois de parcours, la consigne d'arrêt de l'évaluation ayant eu lieu avant la deuxième vague d'interrogation des jeunes.

Si on la mesure en termes de suivi régulier, il apparaît clairement que ces jeunes ne rencontrent généralement pas leur conseiller tous les mois, même si celui-ci a convenu avec eux d'un nouveau rendez-vous après chaque contact. Les absences aux rendez-vous sont fréquentes, et les relances téléphonique ou mails pas toujours suivies d'effet.

Les éléments de communication sur le programme

Les efforts de communication ont surtout porté sur les partenaires internes et externes du programme. Les chargés de projet ont dès les premiers mois de la mise en place de l'expérimentation mené une série d'entretiens pour informer sur les objectifs de l'opération et sur les outils à disposition des missions locales pour l'insertion des jeunes (avec un support écrit présentant chaque mission locale pour les partenaires).

Les liens se sont particulièrement resserrés avec les personnels des clubs de prévention. La connaissance réciproque des métiers des conseillers et des éducateurs de prévention a été travaillée et améliorée. Des liens se sont également développés entre les Antennes jeunes et les missions locales.

Effets attendus et effets induits

L'évaluateur n'est pas totalement en mesure de porter un jugement sur les effets de l'expérimentation, en l'absence d'une deuxième interrogation des jeunes suivis et des acteurs

interrogés. De plus les derniers tableaux de bord analysés par le CRÉDOC correspondent aux mois d'été 2011, mois peu propices aux échanges entre les jeunes et les conseillers. Les informations concernant le devenir des jeunes ne sont donc pas complètes.

Par rapport aux objectifs, le profil des jeunes a bien été respecté. Leur adhésion n'a pas toujours été totale, comme le montre l'existence d'une frange de jeunes perdus de vue, mais la plupart se sont vus proposer des actions par le conseiller, et 56% d'entre eux ont effectivement suivi une ou plusieurs d'entre elles. Le principe de développer un partenariat autour de chaque jeune a été largement appliqué, comme le montre la fréquence des échanges entre le conseiller et d'autres partenaires au cours du suivi.

Gouvernance et coordination d'acteurs

L'investissement des chargés de mission a favorisé la mobilisation des conseillers des missions locales auprès de ces jeunes particulièrement peu enclins à rester en contact de par le critère même de sélection (il s'agit de jeunes sans solution d'insertion et sans contact régulier avec leur référent mission locale). Le travail de diagnostic territorial des chargés de mission a permis de mieux informer les conseillers sur les ressources extérieures mobilisables et sur leur complémentarité par rapport à l'offre de service des missions locales, grâce aux retours faits auprès des conseillers par les chargés de mission sur leurs contacts à l'extérieur.

Une partie importante du travail des chargés de mission a consisté à rencontrer de façon bilatérale les partenaires extérieurs, à la fois pour leur présenter l'offre de service des missions locales, rendant possible un relais d'information auprès des jeunes ; et pour bien identifier les métiers, les pratiques et les outils mobilisés par ces partenaires auprès du public des décrocheurs.

Les deux chargés de mission sont clairement identifiés comme animateurs de ces plateformes et forment des contacts relais entre les missions locales et les structures extérieures.

Les Comités de Pilotage réunissant de très nombreux partenaires étaient la preuve de l'intérêt des acteurs de la capitale pour le dispositif. L'une des propositions issues du premier comité de pilotage était la constitution de groupes de travail territoriaux pour approfondir la mobilisation des partenaires sur le public des jeunes décrocheurs, développer l'interconnaissance et le repérage des missions des uns et des autres, et envisager la mise en place d'outils formalisés d'échanges d'information. Une demi-douzaine de ces groupes se sont tenus depuis la fin 2010 sur chacun des territoires (correspondant à Paris-Centre et Paris-Est).

Les échanges semblent particulièrement avancés avec la plupart des clubs de prévention et les Antennes Jeunes, ainsi qu'avec des structures associatives plus locales. Un protocole de coordination avec les services sociaux polyvalents est en projet.

La généralisation des plateformes interpartenariales de suivi et d'appui aux décrocheurs ne peut que contribuer à faire avancer le partenariat entre les structures de l'insertion et l'Education Nationale sur le territoire parisien.

Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Certains éléments de contexte de l'expérimentation sont spécifiques au territoire parisien : l'importance du réseau de partenaires potentiels qui limite a priori les possibilités d'interconnaissance, le turn-over relativement important au sein du personnel des équipes.

La singularité majeure du dispositif se situe dans la volonté de développer un partenariat actif permettant d'aboutir autant que possible à un co-suivi des jeunes entre la mission locale et d'autres partenaires, généralement du champ éducatif, chacun intervenant dans son champ de

compétences.

Le constat initial fait par les différents acteurs interrogés par le CREDOC au démarrage du projet était celui d'une faible coordination des structures en contact avec les jeunes pour leur proposer des parcours adaptés et cohérents. La mise en place de chargés de mission bien identifiés dédiés à l'animation de la dynamique partenariale est une réelle plus-value du projet expérimental. Un des outils a été la mise en place de journées d'immersion où les professionnels allaient se rendre compte in situ du travail effectué dans les autres structures.

Notons toutefois que la formalisation de ces échanges sous forme de conventions écrites demande un temps plus long que celui de cette expérimentation.

Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

La généralisation en cours des plateformes interpartenariales de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs va donner une impulsion nouvelle aux échanges entre les partenaires de l'Education Nationale et les partenaires extérieurs, et devrait permettre d'améliorer le repérage des jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

La fonction de chargé de développement partenarial mise en place dans le cadre de l'expérimentation semble être un réel apport pour ce type de dispositif. L'investissement des chargés de mission, dégagés des fonctions directes d'accompagnement des jeunes, a en effet permis de faire mieux connaître à l'extérieur l'offre de service des missions locales et à développer l'interconnaissance et le partenariat, avec un retour auprès des conseillers en charge de cet accompagnement au sein des missions locales. Cette fonction a ainsi permis d'améliorer le repérage et le suivi partenarial. La présence d'« animateurs » de ce partenariat apparaît ainsi comme un des facteurs clés du développement et de la pérennisation des échanges entre structures, qui contribuent à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ou à leur retour dans des parcours de formation.

CONCLUSION GENERALE

En l'absence de certaines étapes prévues initialement dans le protocole d'évaluation, les conclusions de l'évaluateur doivent être interprétées avec prudence.

Le pari de mobiliser les jeunes décrocheurs des institutions a été en partie relevé. Il faut garder en tête que ces jeunes contactés étaient au départ éloignés des institutions d'insertion, c'est pourquoi les mobilisations réussies sont à mettre au crédit de l'expérimentation. L'expérimentation montre ainsi qu'il est possible de mobiliser ces jeunes, y compris les plus jeunes d'entre eux, et de les faire adhérer relativement fréquemment aux propositions qui leur sont faites, sachant que ces jeunes expriment souvent une volonté d'améliorer leur niveau de formation, en particulier par le biais de l'alternance.

Le travail d'animation des chargés de mission semble également avoir porté ses fruits en rapprochant les missions locales de certaines structures intervenant dans le domaine de l'insertion sociale ou professionnelle des jeunes. Le rôle des missions locales auprès de ce public a été explicité, et les conseillers des missions locales ont pu acquérir une meilleure connaissance des ressources externes de leur territoire. C'est une première étape avant d'aller vers la formalisation d'échanges d'informations et de collaborations plus institutionnalisées.

Un des axes de prolongement du projet pourrait être de développer des liens avec les familles, en particulier pour les jeunes encore mineurs, afin de maintenir le contact avec les jeunes et de disposer d'un levier de mobilisation supplémentaire, levier identifié notamment dans le cadre de l'expérimentation « mallette des parents ».

INTRODUCTION GENERALE

L'apparition des termes « déscolarisation » ou « décrochage » date de la deuxième moitié des années 1990, signe d'une préoccupation institutionnelle concernant le devenir de ces élèves¹. Le phénomène de sorties d'études sans diplôme n'est pas récent, en revanche l'apparition d'un noyau dur de jeunes non qualifiés au chômage durable l'est davantage. L'enquête Génération du CEREQ menée en 2010 auprès de jeunes sortis trois ans plus tôt de formation initiale montre l'effet pénalisant de l'absence de diplôme sur l'insertion professionnelle des jeunes. Au sein de cette génération, près d'un jeune sur six est sorti sans diplôme, et le taux d'emploi de ces jeunes trois ans plus tard est de 48% alors qu'il est de 70% parmi ceux ayant obtenu le CAP ou le BEP, de 78% pour ceux sortis avec un bac professionnel ou technologique, de 55% parmi les titulaires d'un bac général, et qu'il atteint ou dépasse les 80% pour ceux sortis avec un diplôme supérieur². De plus, quand ils sont en emploi, les jeunes sortis sans diplôme sont nettement moins souvent en CDI que les autres (seuls 41% d'entre eux le sont contre 61% de l'ensemble de la Génération 2007). La comparaison avec l'enquête menée trois ans auparavant par le CEREQ montre par ailleurs une forte dégradation de la situation des jeunes sortants sans diplôme. Trois ans après la fin de leurs études, 56% des non-diplômés sortis en 2004 étaient en emploi, contre 48% des non-diplômés sortis en 2007. La dégradation n'est pas aussi forte pour l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus, puisque le taux d'emploi n'a reculé que de quatre points (de 77% à 73% entre les générations 2004 et 2007).

L'expérimentation « jeunes décrocheurs en risque d'errance » vise le public des jeunes sortis du système scolaire, sans diplôme qualifiant, et qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle durable. Le terme d'« errance » s'entend ici au sens d'« errance institutionnelle » (absence de suivi régulier par une institution proposant une aide à l'accès à l'emploi ou à la formation) pour des jeunes sortis prématurément du système scolaire et restant aux portes de l'insertion durable.

L'expérimentation repose sur l'hypothèse qu'un suivi renforcé des jeunes s'appuyant sur une intensification du partenariat entre les missions locales, le réseau éducatif, les services sociaux et les associations locales sont de nature à faire progresser la proportion de jeunes accédant à la formation ou à l'emploi.

Les conseillers des deux missions locales parisiennes où l'expérimentation est menée sont chargés du suivi effectif des jeunes. L'expérimentation a également

¹ Dominique GLASMAN et Françoise CEUVRARD (dir) : *La déscolarisation*, La dispute, 2004.

² Zora MAZARI, Virginie MEYER, Pascale ROUAD, Florence RYK et Philippe WINNICKI : « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref* n°283, CEREQ, mars 2011.

permis l'embauche de deux chargés de projet, un dans chacune des missions locales de l'expérimentation, afin de mettre en place des actions de dynamisation du partenariat et d'animer l'équipe des conseillers des missions locales suivant les jeunes.

L'expérimentation poursuit un double objectif : améliorer le repérage des jeunes concernés par les phénomènes de décrochage scolaire et se donner les moyens de leur accompagnement.

Une structure interne à l'Education nationale, la Mission Générale d'Insertion (MGI), présente dans chaque Académie, est dédiée à la prévention du décrochage et au suivi des décrocheurs de plus de seize ans, sans qualification dans l'année qui suit leur sortie du système scolaire³. Elle organise en lien avec les CIO des entretiens d'orientation et propose des actions d'accès à la qualification jusqu'à 12 mois après la sortie. D'après l'estimation du Rectorat de Paris, environ 1 500 jeunes sortiraient chaque année du système scolaire parisien sans qualification⁴, et d'après le coordinateur de la MGI, environ 850 seraient pris en charge par cette structure. A Paris 30% de ces décrocheurs contactés par la MGI seraient issus des collèges et le reste des lycées (essentiellement des lycées professionnels).

L'évaluation conduite par le CREDOC visait à vérifier que le programme expérimental apporte une plus-value pour l'insertion des jeunes décrocheurs.

Il convient ici de préciser que la mission d'évaluation du CRÉDOC n'a pas été menée jusqu'à son terme. En effet le Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative a demandé d'arrêter les opérations d'évaluation en cours suite à la généralisation sur le territoire national des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs qui prévoient une prise en charge de ces jeunes dans le cadre d'un partenariat entre acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion.

³ Cf. <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=7&cHash=4267c88ff7>

⁴ Académie de Paris (2006), Des « sortants » aux « perdus de vue » des établissements publics de l'Académie de Paris en 2003/2004, Les documents du SAIO, mai.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Les objectifs du projet

Les objectifs du projet sont exposés dans la proposition soumise à l'appel à projet d'avril 2009. Le projet vise à la création d'un dispositif expérimental de repérage et de suivi des jeunes sortis prématurément du système éducatif et en situation potentielle d'errance. Les jeunes âgés entre 16 et 18 ans sont visés prioritairement dans l'action.

L'objectif central de ce projet est de contribuer à l'amélioration du repérage et de la prise en charge des jeunes décrocheurs par le renforcement d'une dynamique territoriale et interprofessionnelle d'accompagnement de ces publics.

Le projet vise à formaliser les modes opératoires de collaboration entre les services de l'Education nationale, le service public de l'emploi (missions locales), le réseau éducatif (prévention spécialisée⁵, aide sociale à l'enfance), les différents partenaires de l'insertion à destination des jeunes (Espaces dynamiques insertion⁶, Antennes Jeunes), les travailleurs sociaux des services sociaux polyvalents, tissu associatif local...

Ce projet vise à développer l'interconnaissance entre toutes ces structures territoriales susceptibles d'intervenir auprès des jeunes décrocheurs, avec une meilleure perception des champs de compétences et modes d'intervention des acteurs des différents organismes.

Le porteur de projet est la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) du Département de Paris. La création et l'animation des plateformes de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs parisiens sont dévolues à deux des missions locales parisiennes, Paris-Centre et Paris-Est.

Cette expérimentation est en phase avec les quatre axes prioritaires d'intervention des missions locales :

- Renforcer les interventions en direction des jeunes les moins qualifiés et les plus en difficulté,

⁵ La Prévention spécialisée s'adresse prioritairement aux jeunes de 14 à 25 ans ne fréquentant pas les équipements ou services existants ou qui en sont exclus.

⁶ Les espaces de dynamiques d'insertion sont des structures soutenus par la Région Ile-de-France qui proposent aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification des formations individualisées en centre et en entreprise. Ces formations doivent s'adapter aux besoins de chaque jeune en fonction de l'avancement de son projet professionnel et de sa situation personnelle. Cf. <http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/economie/avenir-jeune-espaces-de-dynamique-dinsertion/>

- Améliorer les résultats en termes d'insertion professionnelle et d'accès à la formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi,
- Dynamiser le réseau partenarial local et le développement d'actions plus systématiques en liaison avec le tissu économique local, notamment afin de faire émerger des offres d'emploi,
- Mettre en œuvre des initiatives concertées.

Chacune des deux plateformes expérimentales est animée par un chargé de projet, sous la responsabilité de l'équipe de direction de la mission locale. Ces chargés de projet ont pour tâche de coordonner le réseau d'acteurs, d'organiser l'information, de concevoir des outils méthodologiques et de participer à l'évaluation continue.

Les difficultés du repérage

Dès la première réunion de lancement, il a été envisagé de solliciter l'Education nationale pour disposer de listes de jeunes sortis sans qualification et non réinscrits à la rentrée 2009 dans un établissement scolaire. Un courrier a été envoyé par la Directrice de la DASES au Recteur de l'Académie de Paris début 2010. L'étape de recrutement des jeunes pour entrer dans l'expérimentation s'est révélée plus longue que prévue de par la réaction tardive de l'Education nationale pour fournir des listes, et la difficulté d'activer un réseau d'acteurs-ressources parfois réticents à ramener vers les missions locales les jeunes qu'ils suivent.

Les premiers mois de l'expérimentation ont surtout été consacrés par les chargés de projet à un diagnostic local visant à bien identifier le réseau local de partenaires potentiels, à faire connaître les objectifs de l'expérimentation et à activer les partenariats.

Etant donnée la non-disponibilité de listes émanant de l'Education nationale, la principale source d'identification des jeunes qui ont été intégrés à l'expérimentation est constituée par le fichier des missions locales, en se centrant sur des jeunes perdus de vue ou ayant abandonné des actions proposées.

Une première sélection des jeunes a été opérée sur les critères suivants :

- ils ont de 16 à 25 ans, avec une volonté de se centrer en priorité sur les plus jeunes, davantage susceptibles de ne pas adhérer aux actions proposées par la mission locale,
- ils ont au plus un niveau V (CAP-BEP) à condition de ne pas avoir validé ce niveau,
- ils ne sont plus en contact avec leur mission locale depuis au moins 3 mois.

Un premier contact avec le jeune permettait alors de vérifier qu'il n'était pas hors du champ de l'expérimentation (soit il est en formation ou en emploi depuis son dernier contact avec la mission locale, soit parce il est déjà accompagné par une

autre structure). Les jeunes n'ayant pas pu être contactés après cette phase de pré-repérage n'ont pas été intégrés à l'expérimentation.

Une partie des orientations vers les plateformes a résulté de l'activation du partenariat.

En février 2011, alors qu'environ 170 jeunes étaient intégrés à l'expérimentation sur un objectif initial de 200 jeunes pour les deux plates-formes, il a été décidé d'arrêter le recrutement afin que les parcours de suivi ne soient pas inférieurs à une dizaine de mois dans le temps prévu de l'expérimentation.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

L'évaluation vise à analyser les effets du programme sur la dynamisation du partenariat, et ses effets sur le parcours des jeunes qui sont intégrés à l'expérimentation.

Les objectifs détaillés de l'évaluation sont les suivants :

- Valider que l'expérimentation dynamise le partenariat entre structures ayant vocation à intervenir auprès des jeunes visés par le programme (missions locales, clubs de prévention, éducation nationale, tissu associatif local, structures de l'aide sociale à l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse...).
- Mesurer les effets du programme sur l'évolution des pratiques professionnelles intra-structures et inter-structures.
- Vérifier que l'expérimentation améliore le repérage et le suivi des jeunes cibles du programme.
- Vérifier que le suivi par la plateforme améliore l'insertion professionnelle et/ou la qualification des jeunes (par comparaison avec un échantillon témoin).
- Analyser les freins éventuels à l'insertion et les moyens de les lever.
- Proposer un cadre de mise en œuvre en vue d'une généralisation de la démarche à l'ensemble des missions locales (ML) du territoire parisien (au cas où les résultats de l'évaluation confirment un effet positif des plateformes sur le devenir des jeunes).

Les outils de l'évaluation

Les méthodes prévues pour l'évaluation sont multiples.

Des campagnes d'entretiens d'acteurs

Les deux chargés de projet responsables de l'animation tant internes -au sein des missions locales de l'expérimentation-, qu'externes -dans leur travail d'animation du partenariat, ont été rencontrés et interviewés régulièrement au cours de l'évaluation.

Deux campagnes d'entretiens des partenaires étaient prévues dans le cadre de l'évaluation. Si celle du début de programme a pu être menée, la vague d'interrogation de fin de programme de ces mêmes acteurs n'a pu avoir lieu à la suite de la consigne de la MAFEJ d'interrompre l'évaluation suite à la généralisation des plateformes interpartenariales de suivi et d'appui aux décrocheurs.

L'analyse du public potentiellement concerné par ces expérimentations à partir du logiciel des missions locales Parcours 3

Cette analyse a reposé sur des extractions menées par les deux missions locales de l'expérimentation et par les deux missions locales parisiennes témoins, sans plateforme expérimentale. Ces extractions ont fait l'objet d'une analyse statistique par le CRÉDOC. Des critères homogènes à ceux ayant permis l'alimentation des plateformes ont été pris pour réaliser l'extraction :

- ces jeunes ont de 16 à 25 ans,
- ils ont au plus un niveau V (CAP-BEP) à condition de ne pas avoir validé ce niveau,
- ils ne sont plus en contact avec leur mission locale depuis au moins 3 mois.

13 120 jeunes correspondaient à ces critères au sein des deux missions locales expérimentales et des deux missions locales témoins, dont plus de 3 000 à la mission locale Paris Centre et plus de 5 000 à la mission locale Paris Est.

L'analyse d'un tableau de bord rempli au fil de l'eau par les conseillers des missions locales expérimentatrices chargées du suivi des jeunes

Cet outil de suivi vise à connaître les caractéristiques des jeunes intégrés dans les plateformes expérimentales, les propositions faites et les actions suivies effectivement par les jeunes.

Il consiste en un tableau Excel mis au point par le CRÉDOC en concertation avec les chargés de projet et des représentants de la DASES, structure porteuse de projet. Pour chaque jeune intégré dans l'expérimentation, le conseiller renseigne d'abord une feuille portant sur diverses caractéristiques à l'entrée dans le programme, puis il remplit chaque mois une nouvelle feuille précisant le nombre d'échanges, leur contenu, les actions proposées par le conseiller, celles effectivement suivies par le jeune, ainsi que la situation vis-à-vis de l'emploi. Les échanges éventuels entre le conseiller et d'autres partenaires portant sur le parcours de chaque jeune sont également pris en compte. Cette feuille mensuelle est remplie également dans le cas où le conseiller n'a pas eu de nouvelles du jeune pendant le mois écoulé.

En moyenne, les tableaux de bord recueillis par le CRÉDOC ont été remplis pendant 11 mois. Aucun n'est inférieur à 7 mois. La durée maximum enregistrée est de 15 mois.

Les limites des tableaux de bord

Si ces tableaux de bord constituent une source précieuse de connaissance des parcours des jeunes, certaines limites sont à prendre en compte dans l'interprétation des résultats présentés dans ce rapport.

- Certains jeunes ont été intégrés dans l'expérimentation avant la mise au point des tableaux de bord, ce qui n'a pas permis d'y intégrer les premiers rendez-vous.
- Le caractère irrégulier des suivis, et ce malgré les nombreuses relances des conseillers, a pour conséquence de sous-estimer dans les tableaux de bord les événements effectivement vécus par les jeunes. Les conseillers remplissant ces tableaux n'avaient en effet pas toujours connaissance de toutes les actions suivies par les jeunes lorsqu'ils n'avaient plus de nouvelle d'eux.
- Les tableaux de bord analysés par le CRÉDOC ont été remplis jusqu'au mois d'août 2011. Or la période d'été est celle où la fréquence des contacts est moindre entre les jeunes et les professionnels des missions locales, les uns et les autres étant davantage susceptibles de partir à ce moment de l'année. En conséquence tous les projets de retour en formation prévus à la rentrée 2011-2012 n'ont pas pu être intégrés dans cet outil.

Une enquête directe auprès des jeunes de l'expérimentation et auprès d'un échantillon témoin de jeunes

L'objectif de départ était que le CRÉDOC interroge par téléphone l'ensemble des jeunes intégrés aux plateformes expérimentales à leur entrée dans le dispositif, puis 12 mois plus tard. Il était prévu d'interroger également un échantillon témoin afin de comparer leurs parcours à ceux suivis par le groupe des jeunes de l'expérimentation.

Suite au souhait du Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative d'arrêter l'évaluation, il n'a pas été possible de réaliser la deuxième vague d'interrogation.

La première vague d'interrogation porte sur les circonstances de l'arrêt de leur scolarité, sur leur parcours professionnel ou de formation depuis cette date, sur les contacts éventuels depuis la fin de la scolarité avec diverses institutions et organismes d'insertion (Pôle Emploi, mission locale, CIEJ, Antennes Jeunes, Espaces

dynamiques insertion, Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale, clubs de prévention, Aide Sociale à l'Enfance, plateformes de mobilisation, stages en entreprise, etc.). Le questionnaire aborde également les attentes des jeunes vis-à-vis des organismes d'insertion et leur perception de l'avenir.

Sur les 171 jeunes intégrés dans l'expérimentation, 106 ont accepté de répondre à l'enquête téléphonique du CRÉDOC. Le taux de réponses (62%) est plus faible que celui observé dans d'autres enquêtes, y compris auprès des jeunes. La moitié des non-réponses sont dues à des coordonnées téléphoniques périmées, l'autre moitié à des refus explicites ou à l'absence de réponse, certains jeunes restant systématiquement sur messagerie quand ils étaient contactés par le CRÉDOC.

Missions locales expérimentales et missions locales témoin

Le choix méthodologique fait au moment de la conception du projet était de comparer le devenir des jeunes intégrés dans l'expérimentation à ceux de jeunes situés dans des territoires de missions locales parisiennes ne participant pas à cette démarche expérimentale. Étant données les difficultés de repérage et d'orientation du public cible, il n'était pas possible de prévoir un tirage aléatoire pour la constitution de l'échantillon témoin. Ce dernier a donc été construit à partir des fichiers d'autres missions locales parisiennes.

Hypothèse au démarrage du projet : comparer le territoire de l'expérimentation et un territoire témoin

Au démarrage de l'expérimentation, le territoire parisien était partagé en 5 missions locales. L'une d'entre elles, la mission locale Belliard, qui accueille les jeunes des 17^e et 18^e arrondissements, avait déjà amorcé depuis 2008 un programme expérimental à destination du public des décrocheurs scolaires, avec l'appui d'un chargé de projet se consacrant à cette démarche. C'est pourquoi ce territoire n'avait pas été retenu pour la constitution des groupes témoin.

Le projet d'expérimentation consiste en la création d'une plateforme adossée à deux missions locales, Paris Centre et Paris Est. Il a été prévu de constituer des échantillons témoins dans les autres missions locales parisiennes (Paris Soleil et Paris d'Avenir).

Notons qu'à l'automne 2011 les cinq missions locales vont être fusionnées en une seule structure. .

Une décision d'abandon des échantillons témoin en concertation avec la MAFEJ

En décembre 2010, après que 149 jeunes des missions locales des territoires témoins ont été interrogés, il a été décidé de renoncer à poursuivre la comparaison entre échantillon témoin et groupe participant à l'expérimentation. Cette décision

a été prise en concertation avec la Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. En effet la lenteur d'intégration des jeunes dans les plateformes semble indiquer que l'échantillon témoin déjà interrogé ne peut être considéré comme comparable. Il est probable qu'une grande proportion d'entre eux déclinerait la proposition d'intégrer une plateforme si elle leur était faite. De plus le profil de l'échantillon témoin divergeait de celui des bénéficiaires, avec un groupe plus âgé que celui des jeunes intégrés dans la plateforme. C'est pourquoi il a été décidé d'arrêter l'interrogation du groupe témoin.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

Une des premières constatations porte sur la difficulté à repérer les jeunes susceptibles d'être intégrés dans l'expérimentation. Cette étape a été relativement longue et a demandé une grande énergie de la part des chargés de projet. Contrairement à d'autres territoires où l'Education Nationale avait déjà entamé un travail de collaboration étroit avec des partenaires extérieurs pour le suivi des jeunes décrocheurs, ces démarches n'étaient pas encore consolidées dans le cas du Département de Paris, et ceci malgré l'intérêt pour l'expérimentation de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale.

Un autre résultat concerne le caractère très volatile d'une partie des jeunes décrocheurs qui n'ont pas tous accepté dans les faits le principe d'un contact régulier avec le conseiller mission locale une fois qu'ils étaient intégrés dans l'expérimentation. Les nombreuses relances faites par les conseillers ou par les chargés de projet se sont souvent révélées sans retour de la part des jeunes. Le principe même de recontacter les jeunes qui ne revenaient pas d'eux-mêmes vers leur conseiller n'était pas toujours accepté par certains professionnels des missions locales qui sont attachés au postulat de libre adhésion des jeunes.

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Le ciblage du public concerné par le projet

Le projet avait pour objectif d'amener vers l'accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires en grande partie très jeunes, d'un niveau initial faible et très éloignés des structures d'insertion au départ.

L'objectif quantitatif de 200 jeunes n'a pas pu être tenu dans les délais, l'étape de recrutement s'étant déroulée à un rythme plus faible qu'envisagée en l'absence de listes communiquées par des partenaires extérieurs. En tout 171 jeunes ont été intégrés à la plateforme. La mission locale de Paris Centre, dont le public

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-492

décrocheur potentiel représente un effectif de 40% inférieur à celui de la mission locale Paris Est, n'a pas pu tenir son objectif de 100 jeunes intégrés dans l'expérimentation. On reste toutefois proche des objectifs quantitatifs de départ. Les atteindre aurait été possible mais au détriment du temps passé à accompagner les jeunes et à dynamiser le partenariat. De plus, le temps de l'expérimentation étant limité, des jeunes rentrés tardivement n'auraient pas pu faire l'objet d'un accompagnement dans la durée susceptible d'être évaluée.

Comme on l'a déjà signalé, il n'a pas été possible lors de l'étape de recrutement de disposer de listes de décrocheurs non pris en charge par la MGIEN de la part du Rectorat de Paris. Les projets de partenariat et d'échange d'information avec les structures départementales de l'aide sociale à l'enfance n'ont pas non plus pu aboutir dans le temps de l'expérimentation. Une des explications possible est la forte mobilisation de ces structures sur un public spécifique à la capitale et très fragilisé, celui des mineurs isolés de nationalité étrangère.

La plus large part des jeunes intégrés à l'expérimentation est donc constituée de jeunes identifiés comme « en sommeil » dans les fichiers des missions locales de l'expérimentation.

Le profil du public concerné par l'expérimentation est connu à la fois par le tableau de bord et par l'enquête du CRÉDOC. Par construction, tous les jeunes concernés ont quitté le système scolaire, soit sans diplôme, soit en ayant au plus un brevet des collèges.

Un public nettement plus jeune que l'ensemble des décrocheurs, et une forte part de très jeunes

D'après le tableau de bord, il s'agit de garçons dans 54% des cas. L'analyse de l'extraction du logiciel Parcours 3 sur l'ensemble des décrocheurs potentiels fait état d'une proportion proche de garçons (58%).

A l'entrée dans le programme, 39% des jeunes intégrés dans le programme avaient 16 ou 17 ans et 32% avaient 18 ans.

La part des très jeunes est nettement plus importante que celle observée dans la population totale des décrocheurs parisiens telle qu'on peut l'appréhender à partir de Parcours 3 : en effet si les 16-18 ans forment 71% de l'échantillon des jeunes intégrés dans l'expérimentation, ils ne sont que 12% parmi l'ensemble des décrocheurs repérés à partir de Parcours 3.

Cet objectif de centrer les efforts sur les 16-18 ans était un choix de départ lors de la réponse à l'appel d'offres.

Une faible part de niveau V

Deux fois sur trois, la dernière classe suivie est inférieure au niveau V (dernière année de CAP, BEP ou classe de lycée). Cette proportion est proche de celle de l'ensemble des décrocheurs parisiens repérés dans les fichiers des missions locales de l'expérimentation.

Seulement 13% des jeunes de l'expérimentation avaient un diplôme, il s'agit alors trois fois sur quatre du brevet des collèges, et pour les autres du certificat de formation générale⁷.

Les motifs de l'arrêt des études

Interrogés par le CRÉDOC sur les motifs d'arrêt de l'école, les jeunes de la plateforme mettent en avant le manque d'intérêt pour l'école (pour 56% d'entre eux) et le désir de faire « autre chose » (pour 65% d'entre eux). Leur faible niveau scolaire n'est mentionné comme cause d'arrêt de l'école que par un quart des jeunes, et la même proportion explique leur interruption d'études par le fait que l'école ne voulait pas les garder. Très peu ont mentionné la volonté de leur famille d'arrêter la scolarité. Parmi les autres motifs cités spontanément, la question du manque de motivation pour une orientation vers un métier qui ne plaisait pas est mentionnée pour un jeune sur huit. Un sur douze explique l'arrêt des études par la difficulté à trouver un employeur pour la formation en alternance convoitée, ou plus rarement par l'absence de places dans les structures de formation alors que l'entreprise était présente. On note quelques jeunes ayant eu des problèmes de santé, ou encore quelques filles ayant arrêté l'école parce qu'elles attendaient un enfant.

Plus de huit jeunes sur dix chez leurs parents

Au moment de leur intégration dans la plateforme, 80% des jeunes vivaient avec au moins un de leurs parents dans un logement ordinaire, et 4% également avec leurs parents mais dans un logement précaire (chambre d'hôtel, foyer, squatt...). Près d'un sur dix étaient hébergés, essentiellement par d'autres membres de la famille. Les autres sont en foyer ou en chambre d'hôtel. Un seul est signalé sans domicile, et un seul également en logement autonome.

L'enquête menée à l'entrée dans le dispositif par le CRÉDOC auprès de ces jeunes montrait une forte aspiration à l'autonomie résidentielle, les trois-quarts de ces jeunes ayant répondu positivement à la question : « A l'avenir, pensez-vous avoir

⁷ Le Certificat de Formation Générale donne l'équivalence au diplôme de Certificat d'Etudes Primaires, arrêté en 1989. Il s'adresse plus particulièrement aux élèves de l'enseignement général et professionnel adapté ou de troisième d'insertion et valide des acquis de connaissances générales.

besoin d'être aidé pour trouver un logement ? » Pendant la durée de l'accompagnement, les situations de logement ont peu évolué. Moins d'un jeune sur cinq a connu une évolution dans sa situation de logement. Le changement le plus fréquent consiste à quitter les parents pour un hébergement chez un autre membre de la famille ou des amis. Les commentaires des conseillers montrent que ces évolutions sont souvent liées à des tensions avec les parents. Puis vient le déménagement de jeunes qui continuent de vivre au domicile parental. Les autres cas concernent des accès à des chambres en foyer, quelques cas de perte de domicile ainsi que trois situations d'incarcération. L'accès au logement autonome devra passer pour eux par une insertion professionnelle plus stable.

Les modes d'entrée dans l'expérimentation

87% des jeunes intégrés dans la liste des participants à l'expérimentation en ayant été recontactés directement par un contact avec la mission locale. Soit (cas le plus fréquent) parce que la mission locale les avait déjà rencontré et a réactivé le contact après plusieurs mois où le jeune avait disparu ; soit encore parce que le jeune lors de son premier contact avec la mission locale a été identifié comme ayant quitté l'école sans diplôme qualifiant et n'a pas été tout de suite accompagné par un professionnel de l'insertion.

Les autres orientations ont été faites par la Prévention Spécialisée (pour 7% des entrants) ou par le réseau des Antennes Jeunes (4%). Deux jeunes ont été adressés par leur ancien lycée à la mission locale, et un autre est entré dans l'expérimentation par le biais d'un suivi ASE-PJJ.

Garçons et filles ont été orientés dans la même proportion par un partenaire extérieur.

Les plus jeunes (ceux de 16-17 ans) sont davantage arrivés dans l'expérimentation suite à l'orientation d'un partenaire extérieur aux missions locales, mais les effectifs concernés sont trop faibles pour que les résultats soient statistiquement significatifs.

Si les jeunes ont relativement peu été intégrés à l'expérimentation par l'action d'un partenaire extérieur, pour autant une part élevée d'entre eux étaient suivis à l'époque de leur intégration par un club de prévention (34% étaient dans ce cas) ou encore par un éducateur de l'ASE ou de la PJJ (pour 11% d'entre eux). Au total 38% des jeunes intégrés dans l'expérimentation étaient soit en contact avec un club de prévention soit par un service ASE ou PJJ soit par les deux types de structures à leur arrivée dans le programme. Les mineurs à la date de l'entrée étaient les plus concernés par un suivi soit par un club de prévention soit par l'ASE-PJJ, la moitié

d'entre eux étaient en contact avec un professionnel de ces structures au moment où ils ont intégré la plateforme.

L'analyse des parcours à partir du tableau de bord confirme l'importance du co-suivi, dans 30% des cas le conseiller sait qu'à un moment ou à un autre dans les mois qui ont suivi son entrée dans la plateforme, le jeune est suivi par un éducateur d'un club de prévention ou encore par une structure de protection (aide sociale à l'enfance ou protection judiciaire de la jeunesse).

Ce suivi par des éducateurs semble minimisé par les jeunes dans leurs réponses à l'enquête du CREDOC, seuls 18% d'entre eux disent avoir été aidés dans leur démarche par un éducateur de prévention depuis la sortie de l'école jusqu'à leur intégration dans la plateforme. Le suivi par un éducateur ASE ou PJJ, forcément plus institutionnel puisqu'il provient d'une mesure prise par un juge, est mieux identifié par les jeunes, 22% d'entre eux le mentionnent. La structure qui est la plus souvent mentionnée par les jeunes comme les ayant aidés dans leurs démarches est Pôle Emploi (52% des jeunes ont utilisé ses services).

ii. Les effets du dispositif expérimental

Les effets sur le public

La fréquence des contacts entre les jeunes et leur conseiller

En moyenne, les jeunes ont eu 4,3 entretiens en face-à-face et 2,5 contacts téléphoniques avec leur conseiller, sur une durée moyenne du suivi observée de 11 mois.

Le nombre d'entretiens en face-à-face entre le jeune et son conseiller est très variable, montrant une forte dispersion : dans près du quart des cas au plus un rendez-vous a eu lieu, près d'un jeune sur trois a eu deux ou trois rendez-vous en face-à-face, un jeune sur six a eu quatre ou cinq rendez-vous, et près du tiers ont eu au moins six échanges en face-à-face. 10% des jeunes ont eu au moins dix rendez-vous individuels.

Ce nombre d'entretiens individuels peut être rapproché de celui de l'ensemble des jeunes reçus pour la première fois en 2009⁸. Sur les douze mois à partir de la date de ce premier accueil, 44% des jeunes ont eu au moins quatre rendez-vous. Sur une durée moyenne plus courte, de 11 mois pour l'expérimentation, 48% des jeunes ont eu au moins quatre rendez-vous.

⁸ Lionel BONNEVIALLE : « L'activité des missions locales et PAIO en 2009 », DARES Analyses, mars 2011, n°26.
Rapport d'évaluation finale du projet AP1-492

Le rythme des contacts entre les jeunes et leur conseiller est souvent irrégulier. Si certains mois, on ne note aucun contact, d'autres mois, un même jeune a pu rencontrer à plusieurs reprises son conseiller.

Pour rendre compte de l'aspect régulier ou non du suivi, on a reconstitué pour chaque jeune le nombre de mois où au moins un contact (téléphonique ou en rendez-vous individuel) avait eu lieu avec son conseiller. Sur les 11 mois de suivi en moyenne, les jeunes ont eu au moins un contact mensuel par téléphone ou en face-à-face pendant un peu moins de 4 mois en moyenne (soit environ un mois sur trois). Ce résultat montre que le principe affiché d'un suivi rapproché avec ce public décrocheur scolaire et décrocheur des institutions est difficile à concrétiser.

Au-delà de ces moyennes, l'intensité et la régularité du suivi des jeunes intégrés à la plateforme se révèlent très hétérogènes. La moitié a eu des échanges (téléphonique ou en face à face) avec leur référent mission locale pendant moins de 4 mois, alors que l'autre moitié a été en contact pendant au moins 4 mois. Dans le premier cas, on considère qu'il s'agit de jeunes peu suivis, dans l'autre cas de jeunes dont l'intensité de suivi est plus forte.

Figure 1 Nombre de mois où les jeunes ont été en contact avec le conseiller mission locale

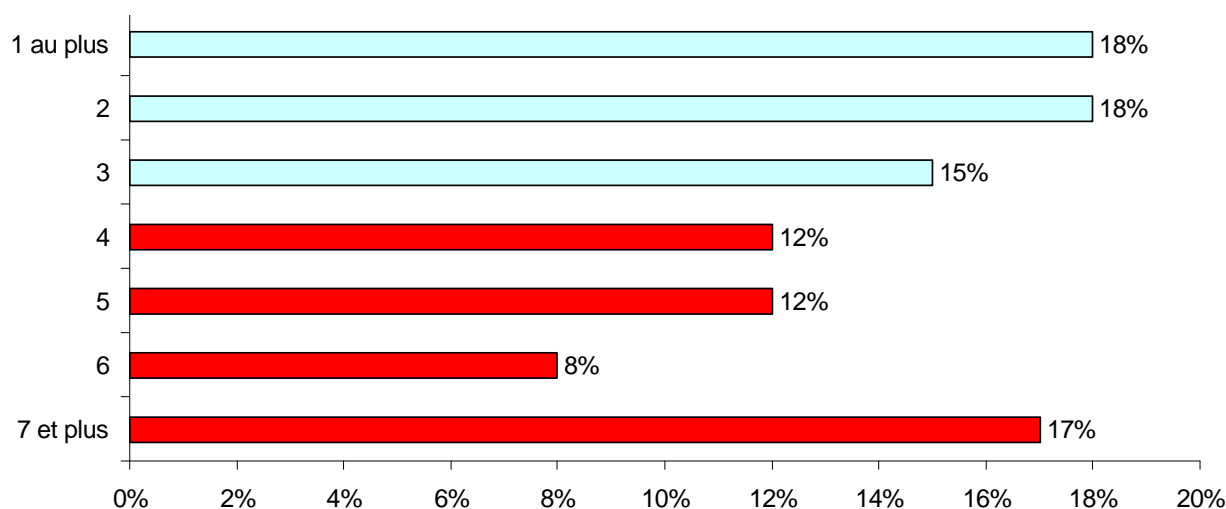


Tableau de bord sur les jeunes intégrés à la plateforme repérage et suivi des jeunes décrocheurs, Paris-Centre et Paris Est, exploitation CRÉDOC - 2010-2011

En clair : moins que la moyenne, en foncé plus que la moyenne

L'existence de jeunes dans le dispositif des plateformes devenus « dormants » ne s'explique pas par des déménagements hors de la capitale, seuls 13 jeunes (soit 8%) ont quitté le département de Paris pendant l'expérimentation.

Les plus jeunes ont un contact plus étroit avec la mission locale : 66% des 16-17 ans ont eu des échanges pendant au moins quatre mois, alors que ce n'est le cas que de 44% des jeunes de 18 ans et de 37% de ceux de 19 ans et plus.

Les filles ont également eu un suivi plus régulier : 56% d'entre elles ont rencontré leur conseiller ou échangé avec lui par téléphone pendant au moins quatre mois pendant la durée de l'observation, alors que ce n'est le cas que de 45% des garçons.

Des échanges courants avec des partenaires extérieurs

Un des objectifs de l'expérimentation était d'intensifier le co-suivi entre le conseiller mission locale et un partenaire extérieur (en particulier avec les personnels des clubs de prévention).

Pour près des deux tiers des jeunes de l'expérimentation (64% précisément), leur conseiller a contacté des partenaires au sujet de leur suivi. Ces contacts ont été répétés pour 45% des jeunes. Les partenaires mentionnés sont pour le quart d'entre eux des personnels des clubs de prévention. Les structures de formation (y compris les espaces dynamique insertion) sont mentionnées une fois sur cinq. Les structures en rapport avec l'enfance ou la jeunesse en danger (ASE, PJJ, AEMO) forment près d'un contact sur dix pris avec un partenaire extérieur. Dans une même proportion d'environ un contact partenarial sur dix, on note les pôles de mobilisation⁹. Les autres assistants sociaux sont mentionnés dans environ un contact partenarial sur vingt. La famille n'est pas absente de ces contacts pris par le conseiller, elle est mentionnée dans plus d'un cas sur dix. On note également quelques cas de suivi avec un conseiller référent Justice, indiquant que ces jeunes ont été en relation avec un juge. Parmi les autres partenaires mentionnés au moins pour cinq contacts, on note les Antennes Jeunes ainsi que les structures d'hébergement.

Le public le plus jeune est celui pour lequel il est le plus fréquent de contacter d'autres partenaires : la part des cas où le conseiller mission locale a contacté un autre partenaire est de 77% pour les 16-17 ans, contre 56% pour les 18 ans et 50% pour les plus de 18 ans.

L'objectif de dynamisation du partenariat semble donc bien avoir été mis en acte par les conseillers dans le cadre du suivi des jeunes de la plateforme expérimentale,

⁹ Les parcours de mobilisation vers le projet professionnel sont des actions destinées aux moins de 26 ans sortis sans diplôme du système scolaire depuis au moins un an. Elles visent à travers des formations d'au moins 30 heures hebdomadaires à aider les jeunes à définir leur projet professionnel et à accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante. Cf. GIP CARIF : *Les dispositifs régionaux d'insertion et de formation en faveur des jeunes de 16 à 25 ans*. Région Ile-de-France. Edition 2009.

comme l'indiquent les cas de co-suivi. Les résultats du tableau de bord confirment sur ce plan le point de vue des chargés de mission.

Le contact avec un partenaire ne vient pas en remplacement du contact avec le jeune. On observe plutôt le contraire : plus le jeune a des contacts étroits avec son conseiller, plus celui-ci a tendance à échanger avec d'autres partenaires. C'est ainsi que pour 68% des jeunes en suivi plus intensif avec le conseiller (au moins quatre mois avec des relations), le conseiller a contacté au moins un partenaire, alors que parmi les jeunes en contact moins fréquent, dans seulement 59% des cas le conseiller a contacté un partenaire.

Une formalisation de l'accompagnement par le biais du CIVIS

Pour 60% des jeunes suivis, l'accompagnement par la mission locale a été formalisé par la signature d'un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) qui ouvre des droits à la couverture maladie et permet certains mois le versement d'une allocation. Si le tableau de bord intègre l'information sur la durée du contrat CIVIS, il n'a pas prévu de noter l'éventuel versement de l'aide financière. Le dossier CIVIS a généralement été mis en place dès l'intégration dans la plateforme. Sur trois jeunes ayant eu au moins un mois en CIVIS, deux d'entre eux avaient un dossier en cours dès l'entrée, le troisième ayant signé un peu plus tard ce contrat.

Pour les jeunes ayant signé un contrat CIVIS, la durée moyenne enregistrée de durée de ce contrat est de 8 mois.

La part des jeunes ayant signé un contrat CIVIS est de 74% parmi ceux ayant eu des contacts rapprochés avec le conseiller (au moins quatre mois où des échanges ont eu lieu entre le jeunes et son conseiller), elle est nettement plus faible dans le cas où le suivi est plus lâche (45% de jeunes ayant eu des contacts pendant moins de quatre mois différents ont été en CIVIS).

Une seule personne a été concernée par un contrat d'autonomie pendant la durée de leur parcours dans la plateforme.

L'adhésion des jeunes aux propositions des conseillers

Les conseillers ont fait des propositions aux jeunes rencontrés, d'orientation vers un certain nombre d'actions : près de la moitié des jeunes se sont vus conseiller une ou des actions de formation. Une part identique de jeunes a été orientée par son conseiller vers un atelier ou une information collective (ateliers de recherche d'emploi, informations collectives sur les formations en alternance, sur l'école de la deuxième chance ou sur les pôles d'accès à la qualification, ateliers de simulation d'entretiens d'embauche...). Près d'un jeune sur trois a été orienté vers une action

de recrutement collectif, près d'un quart vers une plateforme de mobilisation, un sur huit vers un stage et un sur vingt vers un chantier d'insertion ou un chantier école.

Les orientations des conseillers n'ont pas toujours donné lieu à la participation du jeune à l'action recommandée. Il se peut toutefois que la part des jeunes ayant effectivement participé à des actions soit sous-estimée, leur conseiller ayant pu ignorer l'intégration à une action au cas où le jeune n'a pas repris contact avec lui. Pour la formation, les ateliers ou les stages, environ une fois sur deux, l'orientation s'est traduite par la participation du jeune à cette action. Pour l'orientation vers une plateforme de mobilisation, la concrétisation s'est faite dans plus de la moitié des cas. La concrétisation a été plus rare dans le cas de l'action de recrutement collectif, plus rare encore dans le cas des propositions de suivi d'un chantier école ou d'un chantier d'insertion.

Figure 2 Part des jeunes ayant été orientés vers des actions et part des jeunes ayant effectivement participé à des actions pendant leur parcours dans la plateforme

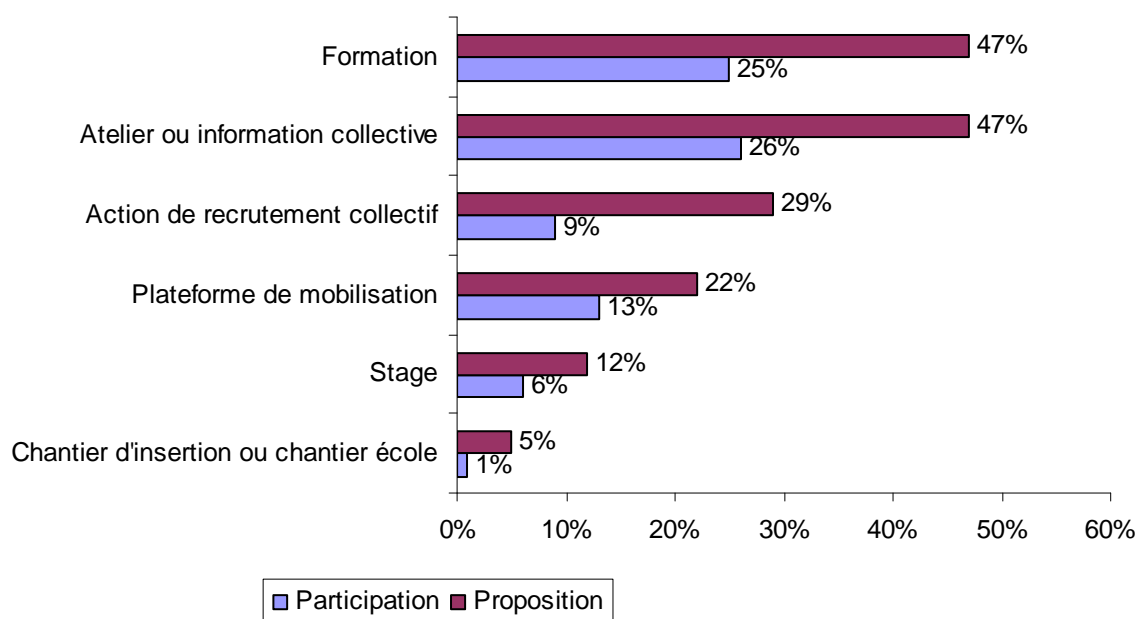


Tableau de bord sur les jeunes intégrés à la plateforme repérage et suivi des jeunes décrocheurs, Paris-Centre et Paris Est, exploitation CRÉDOC - 2010-2011

En tenant compte du type d'actions effectivement suivies par chaque jeune, on constate que 44% n'ont participé à aucune action, 34% ont suivi un seul type d'actions et 22% en ont suivi au moins deux.

Les jeunes dont l'intensité de suivi par le conseiller est faible (moins de quatre mois avec des échanges entre le professionnel de la mission locale et le Jeune) ont été moins impliqués dans le suivi d'actions : 62% n'ont suivi aucun type d'actions, ce qui

n'est le cas que de 27% des jeunes ayant eu un suivi plus rapproché avec leur conseiller.

Davantage d'implication dans les actions proposées pour les plus jeunes et pour les filles

Les plus jeunes ont été nettement plus impliqués dans des actions que les plus âgés : deux mineurs sur trois ont suivi au moins un des types d'actions répertoriés, alors que ce n'est le cas que de la moitié des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité.

Les filles se sont davantage appropriées les dispositifs proposés que les garçons : 65% des filles contre 48% des garçons ont suivi au moins un type d'actions.

La durée des actions

Le nombre de mois pendant lequel s'étale l'action dépend de son type. La présence à un atelier ou à une information collective ainsi que les actions de recrutement ne sont généralement notées que pendant un seul mois du parcours, montrant que les jeunes ne répètent pas leur participation à ce type d'opération. Les jeunes ayant suivi des stages sont presque tous notés dans cette action pendant un seul mois. Les plateformes de mobilisation comme les formations, quand elles ont été fréquentées par les jeunes, s'étalent en moyenne sur quatre mois, mais avec une grande hétérogénéité dans la durée. Dans le cas des formations suivies, une sur trois est inférieure à trois mois alors qu'une sur trois au contraire va durer au moins 6 mois. Les deux jeunes ayant participé à des chantiers l'ont fait pendant cinq mois pour l'un, neuf mois pour l'autre.

Là encore, il se peut que le tableau de bord sous-estime la durée réelle des actions suivies, dans le cas où le jeune ne reprend pas contact avec son conseiller, ce dernier n'est pas au courant de la prolongation de démarches ou activités.

Le suivi d'actions avant l'entrée dans la plateforme

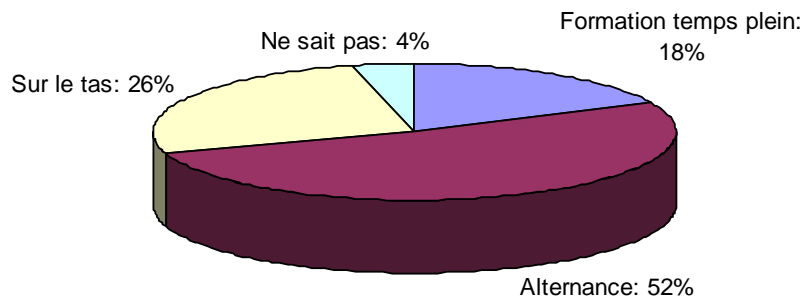
D'après l'enquête menée par le CRÉDOC auprès de 106 des jeunes intégrés dans la plateforme, plus du tiers d'entre eux avaient déjà suivi une formation et près d'un tiers avaient déjà suivi un ou plusieurs stages en entreprise depuis qu'ils avaient quitté le système scolaire. Les outils proposés par les conseillers relèvent du droit commun et renvoient à des expériences déjà connues pour nombre des jeunes intégrés à la plateforme.

Ils restent toutefois pertinent étant donné le peu de jeunes qui au départ avaient un projet précis et compte-tenu de l'intérêt manifesté pour améliorer leur formation. En effet, seuls 38% des jeunes rencontrés par le CRÉDOC au moment de l'entrée dans la plateforme disaient avoir un projet précis, et les trois quarts d'entre

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-492

eux souhaitent continuer à se former, ces jeunes se disant avant tout intéressés par une formation en alternance.

Figure 3 A l'entrée, parmi les jeunes souhaitant continuer se former : sous quelle forme



Enquête CRÉDOC auprès des jeunes intégrés à la plateforme repérage et suivi des jeunes décrocheurs, Paris-Centre et Paris Est – 2010- 2011

Les aides au transport

16% des jeunes ont obtenu de la mission locale une aide pour financer leurs transports pendant leur présence dans la plateforme. Ces aides sont avant tout des chèques mobilité.

Les aides financières du Fonds d'Aide aux Jeunes

Le tableau de bord fait état dans les autres actions faites par le conseiller, d'aides financières demandées et obtenues par les conseillers. Il s'agit essentiellement d'aides du Fonds d'Aide aux Jeunes. 8% des jeunes ont obtenu de telles aides.

Le soutien du conseiller mission locale dans la recherche d'emploi

Six tableaux de bord sur dix font état de démarches du conseiller mission locale dans les recherches d'emploi. Il s'agit d'aides personnalisées à la rédaction de CV, de lettres de motivation, ou encore de préparation à un atelier d'embauche, d'indications pour prospecter les entreprises ou trouver des formations. Quand ils sont répertoriés, ces conseils s'étalent souvent sur plusieurs mois, avec une moyenne de près de trois mois.

Le fait d'avoir bénéficié d'aides ou de conseils de la part de son conseiller va de pair avec l'intensité du suivi : quand le jeune a eu des contacts pendant au moins quatre mois différents, il a trois chances sur quatre d'avoir bénéficié de ce type d'aides de son conseiller ; si le suivi est plus lâche, seulement quatre jeunes sur dix vont avoir bénéficié de ce type d'intervention de la part de leur conseiller.

La part des jeunes ayant bénéficié d'aides de leur conseiller pour les méthodes de recherche d'emploi varie peu selon leur sexe ou leur âge.

Les mises en relation pour une offre d'emploi provenant du conseiller mission locale

Un tiers des jeunes a eu au moins une mise en relation faite par son conseiller aboutissant à une offre d'emploi. Ces mises en relation ont pu être multiples, on en note en moyenne près de deux par jeune concerné.

Comme pour les actions d'aide dans la recherche d'emploi, ce type de démarche effectué par le conseiller est d'autant plus fréquent que le rythme du suivi est rapproché. En revanche, la part des jeunes ayant été mise en relation avec une offre d'emploi ne varie pas selon l'âge du jeune ou son sexe.

Les emplois occupés pendant le suivi

D'après les informations connues des conseillers mission locale, le tiers des jeunes ayant intégré la plateforme a connu une ou plusieurs périodes d'emploi pendant la période de suivi. Là encore, comme pour les actions effectivement suivies, il se peut que ce nombre soit sous-estimé, les jeunes n'ayant pas toujours contacté le conseiller après avoir trouvé un travail.

Les périodes d'emploi enregistrées dans les tableaux de bord s'étalent en moyenne sur près de quatre mois. Au-delà de cette moyenne, une grande diversité de durée s'observe : dans 46% des cas de jeunes ayant travaillé, le nombre de mois en emploi est inférieur à trois, dans plus d'un cas sur cinq il atteint au moins cinq mois.

Les plus jeunes pénalisés pour le retour à l'emploi

Dans l'ensemble des jeunes suivis, les plus jeunes, ceux mineurs à l'entrée dans la plateforme, ont eu moins d'opportunités de retour à l'emploi, seuls 30% d'entre eux ont été à un moment ou à un autre en emploi, contre 37% des jeunes de 18 ans ou plus.

Les taux de retours à l'emploi sont proches pour les garçons et pour les filles.

On observe davantage de jeunes ayant travaillé parmi ceux suivis de près (au moins quatre mois de contacts entre le jeune et son conseiller) que parmi ceux au suivi plus faible : 38% des premiers contre 29% des seconds ont été en emploi depuis leur entrée dans la plateforme. Ce résultat est à interpréter avec prudence : on peut y voir un effet bénéfique du suivi intensif dans le retour à l'emploi, comme il peut s'agir d'une meilleure connaissance des situations de retour à l'emploi quand les contacts sont plus étroits entre le conseiller mission locale et le jeune.

Les types d'emploi occupés : des CDD avant tout

Les emplois occupés sont souvent précaires. Parmi les jeunes ayant eu une période d'emploi depuis leur entrée dans la plateforme, près d'un sur deux a travaillé en contrat à durée déterminée hors intérim, près d'un sur cinq a été intérimaire, un quart a été en contrat de professionnalisation ou en apprentissage. Le quart des jeunes ayant été en emploi a signé un contrat à durée indéterminée. Certains jeunes ont occupé plusieurs types d'emplois.

Seule la moitié des jeunes ayant travaillé a été pour au moins un des emplois à temps complet.

Aucun des jeunes n'a été embauché sur un contrat aidé depuis l'entrée dans la plateforme.

Les emplois occupés avant l'entrée dans la plateforme : surtout des « petits boulots » non déclarés

D'après l'enquête faite par le CRÉDOC à l'entrée dans la plateforme, si les deux tiers des jeunes ont connu des périodes d'emploi, la situation la plus fréquente était celle d'occuper des petits boulots non déclarés. Parmi les jeunes ayant été en emploi avant, 56% avaient occupé de tels emplois. Ce type d'emploi n'était pas intégré dans le tableau de bord. D'après les analyses des chargées de projet qui ont questionné les conseillers sur ce sujet, seulement deux jeunes auraient occupé des « petits boulots » depuis leur participation à l'expérimentation. Un sur trois avait été en CDD, et un sur huit en intérim. Le niveau de précarité des emplois semble s'être réduit depuis l'entrée dans la plateforme

L'adhésion du public ciblé au dispositif

L'objectif de centrer l'expérimentation sur des jeunes de niveau V non validé et infra a été respecté. La mobilisation prioritaire de jeunes de 16 à 18 ans, qui étaient visés prioritairement dans ce programme, a également été respectée.

Un dispositif qui ne diffère pas en apparence d'un accompagnement « classique » mission locale

Les jeunes sollicités dans le cadre de l'expérimentation n'ont pas été informés de leur participation à une démarche expérimentale. La plateforme restait virtuelle, seuls les chargés de mission, les conseillers mission locale et les éventuels partenaires associés au suivi savaient clairement que les jeunes intégrés faisaient partie d'un programme spécifique. Aucune activité de groupe spécifique ne réunissait ces jeunes. Leurs éventuelles participations à des activités collectives les voyaient mélangés aux autres suivis par la mission locale. Les outils mobilisables par les conseillers pour ces jeunes étaient ceux du droit commun. Dans ces conditions il

n'a pas été jugé utile d'informer les jeunes de leur participation à l'expérimentation.

L'expérimentation a donc pris la forme d'un accompagnement renforcé de jeunes. L'originalité est qu'il s'agit de jeunes qui n'étaient pas demandeurs au départ de cet accompagnement. Ils ont été sollicités pour revenir auprès de cette structure, ou encore ils ont été incités par d'autres partenaires à entamer un parcours d'insertion avec leur conseiller.

L'adhésion des jeunes au programme

Elle ne peut être mesurée en termes de satisfaction après plusieurs mois de parcours, la consigne d'arrêt de l'évaluation ayant eu lieu avant la deuxième vague d'interrogation des jeunes.

Si on la mesure en termes de suivi régulier, il apparaît clairement que ces jeunes ne viennent pas rencontrer leur conseiller à un rythme au moins mensuel, même si celui-ci a convenu avec eux d'un nouveau rendez-vous après chaque contact. Les absences aux rendez-vous sont fréquentes d'après les commentaires libres des conseillers dans les fiches mensuelles des tableaux de bord, et les relances téléphoniques ou mails pas toujours suivies d'effet malgré les nombreux efforts des conseillers. Si on en juge par l'intensité des contacts, les filles et les plus jeunes ont eu tendance à rester plus régulièrement en contact avec leur conseiller.

Les éléments de communication sur le programme

Les efforts de communication ont surtout porté sur les partenaires internes et externes du programme. Aucune communication directe n'a eu lieu envers les jeunes concernant l'opération.

Les chargés de projet ont dès les premiers mois de la mise en place de l'expérimentation identifié les partenaires potentiels de l'expérimentation, en particulier ceux susceptibles d'orienter les jeunes vers la plateforme, et ont mené une série d'entretiens pour informer sur les objectifs de l'opération.

Cette phase de rencontre avec les partenaires extérieurs par les chargés de projet a été l'occasion d'établir un diagnostic territorial pour chacune des missions locales de l'expérimentation, et de donner des éléments aux chargés de mission pour informer les équipes de conseillers des structures ressources existantes et de leur champ d'intervention.

Les liens se sont particulièrement resserrés avec les personnels des clubs de prévention. D'après les chargés de mission, leurs rencontres avec les éducateurs et responsables des structures ont permis le développement d'une confiance envers

les missions locales, amenant à des orientations par les Clubs de Prévention vers les missions locales. Des référents clubs de prévention sont maintenant clairement désignés au sein des missions locales. La connaissance réciproque des métiers des conseillers et des éducateurs de prévention a été travaillée et améliorée.

Des liens se sont également développés entre les Antennes jeunes et les missions locales. Si des relations étaient déjà institutionnalisées dans le cas de la mission locale Paris Est, ce n'était pas aussi systématique dans le cas de Paris Centre.

Effets attendus et effets induits

L'évaluateur n'est pas totalement en mesure de porter un jugement sur les effets de l'expérimentation, en l'absence de la deuxième interrogation systématique des jeunes suivis et des acteurs interrogés. De plus les derniers tableaux de bord analysés par le CRÉDOC correspondent aux mois d'été 2011, mois peu propices aux échanges entre les jeunes et les conseillers. Les informations concernant le devenir des jeunes ne sont donc pas complètes.

Par rapport aux objectifs, le profil des jeunes a bien été respecté. Leur adhésion n'a pas toujours été totale, comme le montre l'existence d'une frange de jeunes perdus de vue, mais la plupart se sont vus proposer par le conseiller des actions, et 56% d'entre eux ont effectivement suivi une ou plusieurs types des actions proposées. Le principe de développer un partenariat autour de chaque jeune a été largement appliqué, comme le montre la fréquence des échanges entre le conseiller et d'autres partenaires au cours du suivi.

Gouvernance et coordination d'acteurs

L'investissement des chargées de mission a favorisé la mobilisation des conseillers des missions locales auprès de ces jeunes particulièrement peu enclins à rester en contact de par le critère même de sélection (il s'agit de jeunes sans solution d'insertion et sans contact régulier avec leur référent mission locale). Le travail de diagnostic territorial des chargés de mission a permis de mieux informer les conseillers sur les ressources extérieures mobilisables et sur leur complémentarité par rapport à l'offre de service des missions locales, grâce aux retours faits auprès des conseillers par les chargés de mission sur leurs contacts à l'extérieur.

Une partie importante du travail des chargés de mission a consisté à rencontrer de façon bilatérale les partenaires extérieurs, à la fois pour leur présenter l'offre de service des missions locales, rendant possible un relais d'information auprès des jeunes, et pour bien identifier les métiers, les pratiques et les outils mobilisés par ces partenaires auprès du public des décrocheurs.

Les deux chargés de mission sont clairement identifiés comme animateurs de ces plateformes et forment des contacts relais entre les missions locales et les structures extérieures.

Les Comités de Pilotage réunissant de très nombreux partenaires étaient la preuve de l'intérêt des acteurs de la capitale pour le dispositif. L'une des propositions issues du premier comité de pilotage était la constitution de groupes de travail territoriaux pour approfondir la mobilisation des partenaires sur le public des jeunes décrocheurs, développer l'interconnaissance et le repérage des missions des uns et des autres, et envisager la mise en place d'outils formalisés d'échanges d'information. Une demi-douzaine de ces groupes se sont tenus depuis la fin 2010 sur chacun des territoires (correspondant à Paris Centre et Paris Est).

Les échanges semblent particulièrement avancés avec la plupart des clubs de prévention et les Antennes Jeunes, ainsi qu'avec des structures associatives plus locales. Un protocole de coordination avec les services sociaux polyvalents est en projet.

La formalisation des échanges avec l'Education Nationale ne semble pas aussi avancée sur le territoire parisien que souhaitée dans le projet initial de l'expérimentation. La campagne d'entretiens du CRÉDOC en début de mise en place de l'expérimentation montrait de fortes réticences de la part des CIO et d'autres acteurs de l'Education Nationale, certains regrettant ne pas avoir été intégrés dès la réponse à l'appel d'offres au programme, d'autres s'interrogeant sur la pertinence de localiser les plateformes expérimentales au sein des missions locales. Le CIO spécialisé auprès du tribunal pour enfants était le seul à se montrer plus ouvert au départ à la démarche. L'évolution se fait peu à peu sur ce plan, les chargés de mission ayant été invités à participer à certaines actions d'un GAIN¹⁰, les liens commencent à se nouer avec un autre CIO et la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale s'est montrée très intéressée dans la démarche. La généralisation des plateformes interpartenariales de suivi et d'appui aux décrocheurs ne peut que contribuer à faire avancer le partenariat entre les structures de l'insertion et l'Education Nationale sur le territoire parisien. La mise en place de ces plateformes interpartenariales est en cours dans l'Académie de Paris.

Une partie importante de l'énergie des chargés de projet a été investie dans la mise en place de partenariat, l'importance du nombre de partenaires au départ faisant

¹⁰ Les GAIN ou Groupes d'Aide à l'INsertion regroupent généralement plusieurs établissements scolaires et visent à limiter les sorties prématurées du système scolaire et à assurer l'insertion. Les GAIN mettent en place des actions de repérage et de suivi des élèves en difficultés avec le personnel des établissements, les CIO et des partenaires extérieurs. Cf. http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_46990/groupe-d-aide-a-l-insertion?cid=piapp1_45870

que les habitudes de collaboration et l'interconnaissance n'étaient pas systématiques au début de l'expérimentation.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Certains éléments de contexte de l'expérimentation sont spécifiques au territoire parisien : l'importance du réseau de partenaires potentiels qui limite a priori les possibilités d'interconnaissance, le turn-over relativement important au sein du personnel des équipes, la difficulté encore à contacter des jeunes qui changent régulièrement de coordonnées.

Le caractère expérimental du dispositif réside également dans l'intégration volontariste des jeunes décrocheurs dans la plateforme, qui ont été recontactés en réactivant des contacts « dormants » des missions locales ou en sollicitant des partenaires extérieurs. La focalisation sur les 16-18 ans est une spécificité du projet qui est en rupture avec le profil habituel des inscrits à la mission locale, plusieurs années s'écoulant souvent entre le moment où le jeune sort du système scolaire sans diplôme et celui où il adhère à un suivi.

Mais la singularité majeure du dispositif se situe dans la volonté de développer un partenariat actif permettant d'aboutir autant que possible à un co-suivi des jeunes entre la mission locale et d'autres partenaires, généralement du champ éducatif, chacun intervenant dans son champ de compétences.

Le constat initial fait par les différents acteurs interrogés par le CREDOC au démarrage du projet était celui d'un relatif échec de la coordination des différentes structures en contact avec les jeunes pour proposer des parcours adaptés et cohérents aux jeunes. Cette absence de coopération systématique était, d'après les professionnels interrogés, essentiellement imputable au manque de temps disponible des partenaires, dans un contexte de foisonnement et de chevauchement des dispositifs.

La mise en place de chargés de mission dédiés à l'animation de la dynamique partenariale est une réelle plus-value du projet expérimental : le co-suivi a été largement mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation, en particulier entre les clubs de prévention ou les antennes jeunes et les missions locales. L'acceptation par le jeune de ces échanges est un point crucial pour des raisons tant déontologiques que d'efficacité. Les échanges entre partenaires autour du parcours des jeunes ont été réguliers, alors que ces pratiques n'étaient pas généralisées au départ d'après la campagne d'entretiens avant la mise en place de l'expérimentation.

Le développement du partenariat entre les missions locales d'un côté et les clubs de prévention et les antennes jeunes de l'autre a également pris la forme de journées d'immersion où les professionnels allaient se rendre compte in situ du travail effectué dans les autres structures. Ces journées d'immersion étaient l'occasion de développer à la fois l'interconnaissance et la confiance, sur lesquels ont pu se bâtir ensuite des échanges autour du parcours de jeunes en accompagnement.

Notons toutefois que la formalisation de ces échanges sous forme de conventions écrites demande un temps plus long que celui de cette expérimentation. L'objectif était bien cependant pour tous les partenaires d'aboutir à des protocoles institutionnalisés.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

La généralisation en cours des plateformes interpartenariales de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs va donner une impulsion nouvelle aux échanges entre les partenaires de l'Education Nationale et les partenaires extérieurs, et devrait permettre d'améliorer le repérage des jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

La fonction de chargé de développement partenarial mise en place dans le cadre de l'expérimentation semble être un réel apport pour ce type de dispositif. L'investissement des chargées de mission, dégagées des fonctions directes d'accompagnement des jeunes, a en effet permis de faire mieux connaître à l'extérieur l'offre de service des missions locales et à développer l'interconnaissance et le partenariat, avec un retour auprès des conseillers en charge de cet accompagnement au sein des missions locales.

Cette fonction a ainsi permis de favoriser la connaissance mutuelle, et d'améliorer le repérage et le suivi partenarial. La présence d'« animateurs » de ce partenariat apparaît ainsi comme un des facteurs clés du développement et de la pérennisation des échanges entre structures, qui contribuent à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ou à leur retour dans des parcours de formation.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

L'évaluateur a contribué à la construction d'une définition claire de la population cible, indépendamment des objectifs du porteur du projet. Au moment de la rédaction du projet, la notion de « public en errance » n'était pas encore bien identifiée. Le critère de non-suivi depuis au moins trois mois a ainsi été élaboré après le démarrage de l'expérimentation. L'évaluateur a également participé à la réflexion sur les modes de repérage des jeunes à intégrer dans l'expérimentation, une fois qu'il est apparu que l'Education nationale ne communiquerait pas de listes de jeunes décrocheurs dans la durée de l'expérimentation.

L'outil tableau de bord a pu être vécu comme une contrainte par les conseillers, son temps de remplissage intervenant dans un contexte de pression importante liée au nombre élevé de jeunes en suivi pour chaque conseiller. Cependant, de l'avis des chargés de mission, il a constitué une sorte d'aiguillon pour les conseillers, les poussant à recontacter des jeunes avec lesquels ils n'avaient pas été en relation au cours du ou des mois précédents. Les relances auraient ainsi pu être moins nombreuses si de tels outils d'évaluation n'avaient pas été mis en place.

CONCLUSION GENERALE

En l'absence de certaines étapes prévues initialement dans le protocole d'évaluation, les conclusions de l'évaluateur doivent être interprétées avec prudence. Quelques constats peuvent cependant être pointés.

Le premier constat concerne la difficulté du repérage des jeunes potentiellement concernés par ce type de programme, qui doivent faire l'objet d'une large mobilisation des acteurs potentiellement en contact avec les jeunes.

Une fois ces jeunes repérés et ayant donné leur accord pour entamer un parcours de suivi, une partie non négligeable d'entre eux ne vont pas rester en contact et ne répondront pas ou très rarement aux relances des professionnels, la part des jeunes perdus de vue ou ne restant que sporadiquement en contact restant élevée.

Cependant le pari de mobiliser ces jeunes décrocheurs des institutions a été en partie relevé. Il faut garder en tête que les jeunes contactés étaient au départ éloignés des institutions d'insertion, c'est pourquoi les mobilisations réussies sont à mettre au crédit de l'expérimentation. L'expérimentation montre ainsi qu'il est possible de mobiliser ces jeunes, y compris les plus jeunes d'entre eux, et de les faire adhérer relativement souvent aux propositions qui leur sont faites, sachant que ces jeunes expriment souvent une volonté d'améliorer leur niveau de formation, en particulier par le biais de l'alternance.

Le travail d'animation des chargés de mission semble également avoir porté ses fruits en rapprochant les missions locales de certaines structures intervenant dans le domaine de l'insertion sociale ou professionnelle des jeunes. Le rôle des missions locales auprès de ce public a été explicité, et les conseillers des missions locales ont pu acquérir une meilleure connaissance des ressources externes de leur territoire.

C'est une première étape avant d'aller vers la formalisation d'échanges d'informations et de collaborations plus institutionnalisées entre partenaires. A l'avenir le rapprochement avec les structures de l'Education nationale est un des points clés de la réussite de l'action.

Un des axes de prolongement du projet pourrait être par ailleurs de développer des liens avec les familles, en particulier pour les jeunes encore mineurs. De tels liens pourraient être de nature à maintenir le contact avec les jeunes et de disposer d'un levier de mobilisation supplémentaire, levier identifié notamment dans le cadre de l'expérimentation « mallette des parents ».

ANNEXES

1 Bibliographie

2 Liste des personnes interviewées

3 Tableau de bord

4 Questionnaire (tri à plat)

5 Dictionnaire de sigles

Annexe 1 Bibliographie

Académie de Paris (2006), *Des « sortants » aux « perdus de vue » des établissements publics de l'Académie de Paris en 2003/2004*, Les documents du SAIO, mai.

ANGOTTI M., ALDEGHI I., BREZAUULT M., OLM C. (2009), *Deuxième chance? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 257.

ARRIGHI J-J., GASQUET C., JOSEPH O. (2009), « L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire », NEF n° 42, CEREQ.

BONNERY S. (2003), « Elèves non affectés par l'école et ruptures scolaires. Enseignements d'une recherche sur un dispositif territorial » in *Prévenir les ruptures scolaires, Ville-école-Intégration Enjeux*, n° 132, mars, Montrouge.

BONNEVIALLE L. (2008), « L'activité des missions locales et PAIO en 2006 », *Premières synthèses*, n°02.1, janvier, Paris, DARES.

BONNEVIALLE L. (2011), « L'activité des missions locales et PAIO en 2009 », *DARES Analyses*, mars, n°26.

BREZAUULT M., OLM C. (2009), *Politiques locales de la jeunesse et expérimentations sociales : vers une cohérence des politiques de la jeunesse ?* Cahier de recherche du CRÉDOC, n° 266

BRODATY T. (2007), « La politique active de l'emploi en direction des jeunes : les dispositifs ont-ils touché leurs cibles ? », *Annales d'économie et de statistique*, n° 85, janvier-mars.

CAILLE J-P. (2005), « Le vécu des phases d'orientation en fin de troisième et de seconde », *Education et formations*, n° 72, septembre, Paris, Direction de l'Evaluation et de la Prospective, p. 77-99.

CAILLE J-P. (2000), « Qui sort sans qualification du système éducatif ? », *Education et formations*, n° 7, juillet-septembre, Paris, Direction de la Programmation et du Développement.

CERC (2008), *Un devoir national : L'insertion des jeunes sans diplômes*, Rapport, n°9, Paris, La documentation française.

CLEMENT D., DOMINGO P. (2006), « Se stabiliser en emploi : les trajectoires professionnelles des jeunes franciliens », *Focale* n°6, OREF, juillet, Versailles

COSTA-LASCOUX J. et HOIBIAN O. (2004), « Du dénombrement des absences à la mesure de la déscolarisation », *in* Dominique GLASMAN et Françoise ŒUVRARD (dir) : *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.

DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) (2009), *L'état de l'école : 30 indicateurs sur le système éducatif*, n° 19

DUBREUIL Ph. ; FORT M. ; MORIN E. ; RAVAT J-C (2005), Les sorties sans qualification. Analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Juin 2005.

FOURIER M. (2000), L'orientation des jeunes en difficulté : Quelques résultats d'une enquête de l'ONISEP in VEI Enjeux n° 122, septembre 2000.

GASQUET C. (2003), « Les jeunes «sans qualification» . Un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », *Bref Céreq*, n° 202, novembre, Marseille, Céreq.

GASQUET C. ET ROUX V. (2006), « Les sept premières années de vie active des jeunes non diplômés : la place des mesures publiques pour l'emploi », *Économie et statistique*, n° 400, p. 17-43, Insee.

GEAY B. et PROTEAU L., ROPE F. (2002), *L'espace social de la déscolarisation, Trajectoires invisibles et méconnaissances institutionnelles*, rapport final ARES (Association pour la Recherche sur l'Education et les Savoirs - Bondy), SACO (Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales - Université de Poitiers), SASO (Savoirs et Socialisations en éducation et formation - Université de Picardie).

GIP CARIF : *Les dispositifs régionaux d'insertion et de formation en faveur des jeunes de 16 à 25 ans*. Région Ile-de-France. Edition 2009.

GLASMAN D. ET ŒUVRARD F. (Dir) (2004) : *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.

GLASMAN D. (2004), « Qu'est-ce que la déscolarisation ? » in GLASMAN D. et ŒUVRARD F. (dir.), *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.

INSEE (2009), *Formations et emploi*, édition 2009.

JOSEPH O., LOPEZ A. et RYK F. (2008), « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref Céreq* n° 248, janvier, Marseille, Céreq.

MAZARI Z., MEYER V., ROUAD P., RYK F. ET WINNICKI P. (2011), « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref Céreq* n° 283, mars, Marseille, Céreq..

MILLET M. et THIN D. « Une déscolarisation encadrée Le traitement institutionnel du "désordre scolaire" dans les dispositifs-relais », *Actes de la recherche en sciences sociales, Les contradictions de la « démocratisation » scolaire*, n° 149, septembre 2003, p. 32-41.

SAUVAGEOT C., ORIVEL E., GASQUET C., MORA V., LOPEZ A., VERLEY E., CART B., MOUY P., DE BESSE M. (2005), « Quelle formation qualifiante différée pour les jeunes non diplômés ? » *Note d'évaluation* n ° 05.01, mars, Paris, Direction de l'évaluation et de la prospective du MENESR.

Annexe 2

Liste des personnes rencontrées

	Structure	Nom	Qualité
Administration pilote	DASES	Geneviève Gueydan	Directrice
	DASES	Claire Descreux	Sous- Directrice insertion solidarité
	DASES	Pierre-François Salviani	Chef du Bureau actions pour la jeunesse
	DASES	Catherine Trombetta	Chef du bureau insertion et lutte contre les exclusions
Coordination expérimentation	ML Paris Est	Cécile Raboin	Chargée de projet
	ML Paris Centre	Nora Houban	Chargée de projet
Accompagnement insertion emploi	CIEJ	Brigitte Kwayeb	Directrice Adjointe
	ML Belliard	Matthieu Castel	Chargé de projet
	Projets 19 Antenne jeune Orillon	Florence Le Ny Sandra Jean-Baptiste	Chef de service insertion Animatrice responsable
Prévention spécialisée	La Clairière	Chansia Euphrosine	Responsable d'équipe
	La Clairière	Bruno de Santenac	Chef de service insertion
	Jeunesse feu vert	Annie Léculée	Directrice service prévention 75
	AJAM	Laïd Blimi	Chef de secteurs 10 ^e
	Olga Spitzer Arc 75	Brigitte Vernusse Natacha Lachouri	Chef de secteur 11 ^e Responsable du pôle 3 ^e et 10 ^e
Education Nationale	CIO l'Arbre Sec	Anne Renoult	Directrice
	CIO du 19 ^e	Mme Van Hamme	Directrice
	MGIEN	André Scheer	Coordinateur académique
Prévention du décrochage	Collège Louise Michel	Philippe Lormeau	Enseignant, Responsable du DSA
	GIP réussite éducative 75	Eléonore Koehl	Directrice
Pôle de mobilisation	LASER	Christine Muris	Coordinatrice
Accueil de jour/formation PJJ	STEI Romainville	M Periffer	Directeur
Accueil de jour insertion	ANRS (SIJ)	Catherine Thibault	Directrice du SIJ
	ANRS (SIJ)	Abdel Bouferrou	Responsable de service
Hébergement/formation MO	SOS Déclic	Sylvain Cousseau	Directeur
Centre de formation	Adage	Sandra Gidon	Directrice

Annexe 3

Tableau de bord

Tableau de bord : page de présentation

Numéro identifiant jeune :	
Date entrée jeune dans l'expérimentation	mois année ex 03/2009
Sexe	1 garçon / 2 fille
Mois et année de naissance	ex 12/1990
Déjà en contact avec ML	1 oui / 2 non
Si déjà en contact: Date dernier contact ML	mois année ex 03/2009
Année fin scolarité	ex 2008
Niveau dernière classe suivie	1:SEGPA / 2:4e ou avant /3: 3ème 4:1ère année CAP BEP Bac pro 5:2ème année CAP BEP Bac pro 6:classe lycée filière générale 7:autre
Si autre classe: laquelle	en clair
Diplôme éventuel obtenu	1 oui / 2 non
Si diplôme, lequel (CFG/Brevet des collèges)	en clair
Dossier CIVIS en cours	1 oui / 2 non
Contrat d'autonomie en cours	1 oui / 2 non
Qui a été prescripteur vers l'expérimentation	1 ML / 2 MGIEN / 3 autre EN / 4 prévention spé / 5 ASE - PJJ / 6 autre
Si autre prescripteur : de quelle structure	en clair
Expérience professionnelle avant entrée dans l'expérimentation	1 oui / 2 non
Si expérience pro: laquelle	en clair
Déjà inscrit pôle emploi	1 oui / 2 non
Suivi prévention spécialisée	1 oui / 2 non
Suivi éducateur ASE PJJ	1 oui / 2 non
Connu MGIEN	1 oui / 2 non
Si connu MGIEN: actions suivies	1 oui / 2 non
Si actions MGIEN suivies, lesquelles	En clair
A participé à d'autres actions avant arrivée dans l'expérimentation (mobilisation, etc.)	1 oui / 2 non
Si oui, lesquelles	en clair
Situation logement à l'entrée dans l'expérimentation	1 avec 1 ou 2 parent(s) dans logement ordinaire 2 avec 1 ou 2 parent(s) en logement précaire 3 hébergé autre famille / 4 hébergé amis 5 logt autonome / 6 CHRS/ 7 Logement urgence 8 foyer jeune travailleur, autre foyer 9 Chambre d'hôtel / 10 autre
Si autre situation logement : laquelle	en clair
Arrondissement de domicile à l'entrée dans l'expérimentation	
Si hors Paris: numéro du département	

Tableau de bord : Informations recueillies chaque mois (1/2)

Nombre d'entretiens individuels (entre conseiller ML et le jeune) lors du mois en cours	de 0 à N
Nombre d'entretiens téléphonique conseiller -jeune pendant le mois en cours (hors relance - hors message laissé sans réponse)	de 0 à N
Nombre de contacts entre conseiller ML et autre(s) partenaire(s) pour infos sur parcours du jeune lors du mois en cours	de 0 à N
Si contact avec autre(s) partenaire(s), lequel (ou lesquels)	en clair
Evolution situation logt durant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si nouvelle situation logement : laquelle	1 avec 1 ou 2 parent(s) dans logement ordinaire 2 avec 1 ou 2 parent(s) en logement précaire 3 hébergé autre famille / 4 hébergé amis 5 logt autonome / 6 CHRS 7 Logement urgence 8 foyer jeune travailleur, autre foyer 9 Chambre d'hôtel / 10 autre
Si autre situation logement : laquelle	en clair
Arrondissement de domicile	
Si hors Paris: département	
Demande logement en cours lors du mois en cours	1 oui / 2 non
Aide mobilité pendant le mois en cours	1 oui demandée et obtenue /2 oui demandée mais pas obtenue / 3 Non
Si aide mobilité obtenue laquelle	en clair
Dossier CIVIS en cours pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Contrat d'autonomie en cours pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Problèmes de santé pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si problèmes de santé pendant le mois en cours, est suivi	1 oui / 2 non
A eu proposition de participer à des actions de recrutement collectif pendant mois en cours	1 oui / 2 non
Participation à des actions de recrutement collectif pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours / 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
A eu proposition de participer à des ateliers ou informations collectives (hors plateforme de mobilisation) pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Participation à des ateliers ou informations collectives (hors plateforme de mobilisation) pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours / 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
Si participation à des ateliers ou informations collectives pendant le mois en cours, lequel ou lesquels	en clair
Proposition d'orientation vers plateforme de mobilisation pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Participation aux activités d'une plateforme de mobilisation pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
Si plateforme de mobilisation pendant le mois en cours, laquelle	en clair
Proposition d'orientation vers formation pendant le mois en cours	1 oui / 2 non

Tableau de bord : Informations recueillies chaque mois (2/2)

Réalisation d'action de formation pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours / 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
Si action de formation pendant le mois en cours, laquelle	en clair
Proposition suivi chantier d'insertion ou chantier école pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Participation à chantier d'insertion ou chantier école pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours / 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
Proposition suivi autre stage pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Participation à stage autre pendant le mois en cours	1 En attente du démarrage 2 a démarré, en cours / 3 a démarré, fini 4 a démarré, abandonné 5 a démarré, participation suspendue 6 Pas suivi d'action pendant ce mois 7 conseiller ne sait pas si participation ou non
Si oui, type de stage autre	en clair
Appui et conseil sur recherche d'emploi ou de stage, CV, lettre de motivation pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Mise en relation (MER) sur offre d'emploi pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si oui, combien de MER sur offre d'emploi pendant le mois en cours	0 à N
Pendant le mois en cours, période(s) d'emploi	1 oui / 2 non
Si emploi: contrat intérim pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi: contrat aidé pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi: contrat CDD hors intérim et contrat aidé pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi; contrat CDI pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi; contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1 oui / 2 non
Si emploi: temps complet pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi: temps partiel > mi temps pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si emploi: temps partiel <= mi temps pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Suivi par parrainage pendant le mois en cours	1 oui / 2 non / 3 conseiller ne sait pas
Suivi par équipe de prévention pendant le mois en cours	1 oui / 2 non / 3 conseiller ne sait pas
Suivi éducateur ASE PJJ pendant le mois en cours	1 oui / 2 non / 3 conseiller ne sait pas
Suivi par autre professionnel pendant le mois en cours	1 oui / 2 non / 3 conseiller ne sait pas
Si oui, quelle structure	En clair
Autre action faite par conseiller pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si oui, laquelle	En clair
Autre événement à signaler pendant le mois en cours	1 oui / 2 non
Si Autre événement pendant le mois en cours, lequel	En clair

Annexe 4

**Tri à plat de l'enquête CRÉDOC auprès des jeunes
intégrés aux plateformes expérimentales - Paris**

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce que ça ne vous intéressait plus ?	Eff.	%
Oui	59	56%
Non	47	44%
	106	100%

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce que c'était trop difficile à suivre ?	Eff.	%
Oui	27	25%
Non	79	75%
	106	100%

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce que l'établissement scolaire ne voulait pas vous garder ?	Eff.	%
Oui	29	27%
Non	77	73%
	106	100%

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce que votre famille voulait que vous arrêtiez ?	Eff.	%
Oui	4	4%
Non	102	96%
	106	100%

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce que vous vouliez faire autre chose ?	Eff.	%
Oui	69	65%
Non	37	35%
	106	100%

Si vous avez arrêté d'aller à l'école, était-ce parce qu'il y avait une autre raison ?	Eff.	%
Oui	45	42%
Non	61	58%
	106	100%

Depuis la fin de votre scolarité, avez-vous suivi une ou des formations ?	Eff.	%
Oui, une seule	30	28%
Oui, plusieurs	10	9%
Non	66	62%
	106	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous fait une ou des missions d'intérim ?		
	Eff.	%
Oui	9	9%
Non	95	91%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous eu un contrat d'apprentissage ?		
	Eff.	%
Oui	12	12%
Non	92	88%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous eu des contrats aidés ?		
	Eff.	%
Oui	1	1%
Non	103	99%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous eu un CDD (hors contrat aidé ou intérim dans le privé ou le public) ?		
	Eff.	%
Oui	21	20%
Non	83	80%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous eu un CDI ou vous étiez fonctionnaire ?		
	Eff.	%
Oui	16	15%
Non	88	85%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous été à votre compte ?		
	Eff.	%
Oui	2	2%
Non	102	98%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous fait des «petits boulots» non déclarés ?		
	Eff.	%
Oui	39	38%
Non	65	63%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous connu d'autres situations d'emploi ?		
	Eff.	%
Oui	15	14%
Non	89	86%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous jamais travaillé ?		
	Eff.	%
Oui	34	33%
Non	70	67%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec pôle Emploi, l'ANPE pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	17	16%
Oui, mais pas régulièrement	37	36%
Non	50	48%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec une Mission Locale pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	57	55%
Oui, mais pas régulièrement	45	43%
Non	2	2%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec le CIEJ pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	1	1%
Oui, mais pas régulièrement	10	10%
Non	93	89%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec une antenne jeune pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	8	8%
Oui, mais pas régulièrement	4	4%
Non	92	88%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec un espace dynamique Insertion (EDI) pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	3	3%
Oui, mais pas régulièrement	4	4%
Non	97	93%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec la permanence sociale d'accueil (PSA) Belleville pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Non	104	100%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec la MGIEN (mission générale d'insertion de l'éducation nationale) pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Non	104	100%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec un assistant social de secteur pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	9	9%
Oui, mais pas régulièrement	5	5%
Non	90	87%
	104	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec un éducateur de rue pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	13	13%
Oui, mais pas régulièrement	5	5%
Non	85	83%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec un éducateur de l'ASE ou de la PJJ pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	20	19%
Oui, mais pas régulièrement	3	3%
Non	80	78%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec une association (nom à préciser) pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	12	12%
Oui, mais pas régulièrement	6	6%
Non	85	83%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école, avez-vous été en contact avec une autre structure pour vous aider dans vos démarches ?	Eff.	%
Oui régulièrement	8	8%
Oui, mais pas régulièrement	1	1%
Non	94	91%
	103	100%

D'après vous, lesquelles de ces structures (avec lesquelles vous avez été en contact), vous semblent les plus capables de vous aider pour votre insertion professionnelle en premier	Eff.	%
Pôle Emploi, l'ANPE	10	10%
Une Mission Locale	47	46%
Le CIEJ (Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes)	2	2%
Une antenne jeune	2	2%
Un assistant social de secteur	1	1%
Un éducateur de rue	4	4%
Un éducateur de l'ASE ou de la PJJ	7	7%
L'autre structure citée à la question précédente	3	3%
Compte plutôt sur lui-même ou son entourage	1	1%
Autre	26	25%
	103	100%

D'après vous, lesquelles de ces structures (avec lesquelles vous avez été en contact), vous semblent les plus capables de vous aider pour votre insertion professionnelle en deuxième	Eff.	%
Pôle Emploi, l'ANPE	12	12%
Une Mission Locale	35	34%
Le CIEJ (Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes)	2	2%
Une antenne jeune	4	4%
Un espace dynamique Insertion (EDI)	1	1%
Un assistant social de secteur	3	3%
Un éducateur de rue	4	4%
Un éducateur de l'ASE ou de la PJJ	6	6%
L'autre structure citée à la question précédente	3	3%
Autre	33	32%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à un Atelier de recherche d'emploi ?	Eff.	%
Oui	43	42%
Non	60	58%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à une Plateforme de mobilisation, avenir jeunes ?	Eff.	%
Oui	9	9%
Non	94	91%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à un Pôle d'accès à la qualification ?	Eff.	%
Oui	3	3%
Non	100	97%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à un POP-Parcours d'orientation professionnelle ?	Eff.	%
Oui	13	13%
Non	90	87%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à une Ecole de la deuxième chance, EPIDe ?	Eff.	%
Oui	6	6%
Non	97	94%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à un Chantier d'insertion, chantier école ?	Eff.	%
Oui	3	3%
Non	100	97%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à un Stage en entreprise ?		
	Eff.	%
Oui	31	30%
Non	72	70%
	103	100%

Depuis votre sortie de l'école avez-vous participé à une autre action ?		
	Eff.	%
Oui	8	8%
Non	95	92%
	103	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : atelier de recherche d'emploi		
	Eff.	%
Plutôt utile	20	47%
Plutôt pas utile	23	53%
	43	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : plateforme de mobilisation, avenir jeune		
	Eff.	%
Plutôt utile	2	22%
Plutôt pas utile	7	78%
	9	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : pôle d'accès à la qualification		
	Eff.	%
Plutôt utile	2	67%
Plutôt pas utile	1	33%
	3	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : POP -Parcours d'orientation professionnelle		
	Eff.	%
Plutôt utile	7	54%
Plutôt pas utile	6	46%
	13	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : école de la deuxième chance, EPIDe		
	Eff.	%
Plutôt utile	5	83%
Plutôt pas utile	1	17%
	6	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : chantier d'insertion, chantier école		
	Eff.	%
Plutôt utile	1	33%
Plutôt pas utile	2	67%
	3	100%

Cette action vous a-t-elle semblé ... : stage en entreprise		
	Eff.	%
Plutôt utile	25	81%
Plutôt pas utile	6	19%
	31	100%

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Cette action vous a-t-elle semblé ... : une autre action	Eff.	%
Plutôt utile	5	63%
Plutôt pas utile	3	38%
	8	100%

On peut se débrouiller aussi bien sans la mission locale ?	Eff.	%
Plutôt d'accord	66	64%
Plutôt pas d'accord	32	31%
Ni l'un ni l'autre	5	5%
	103	100%

La Mission Locale va vous être utile ?	Eff.	%
Plutôt d'accord	69	67%
Plutôt pas d'accord	27	26%
Ni l'un ni l'autre	7	7%
	103	100%

La Mission Locale ne va pas vous aider à trouver un travail ?	Eff.	%
Plutôt d'accord	44	43%
Plutôt pas d'accord	55	53%
Ni l'un ni l'autre	4	4%
	103	100%

Vos difficultés sont bien prises en compte par la mission locale ?	Eff.	%
Plutôt d'accord	61	59%
Plutôt pas d'accord	41	40%
Ni l'un ni l'autre	1	1%
	103	100%

Actuellement, vous êtes ...	Eff.	%
Hébergé chez vos parents	86	84%
Hébergé chez un membre de votre famille (hors parents)	2	2%
Hébergé chez des amis	1	1%
Dans votre propre logement (seul ou en couple)	6	6%
En colocation	1	1%
Dans un foyer	1	1%
Dans un hébergement d'urgence	1	1%
Autre	4	4%
	102	100%

Actuellement, vivez-vous en couple ?	Eff.	%
Oui	8	8%
Non	94	92%
	102	100%

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Avez-vous un ou des enfants ?	Eff.	%
Oui, qui vivent avec vous	2	2%
Oui, qui vivent ailleurs	3	3%
Non	97	95%
	102	100%

Quelle phrase définit le mieux votre état actuel de santé ?	Eff.	%
Vous êtes plutôt en bonne santé	91	89%
Vous avez des problèmes de santé	11	11%
	102	100%

Comment envisagez-vous l'avenir dans les prochaines années ?	Eff.	%
Vous êtes		
Très inquiet	16	16%
Plutôt inquiet	34	33%
Plutôt confiant	41	40%
Très confiant	8	8%
Vous ne savez pas	3	3%
	102	100%

Avez-vous actuellement des projets professionnels ?	Eff.	%
Oui, un projet professionnel précis	39	38%
Oui, mais vos projets sont peu précis	12	12%
Non vous hésitez entre plusieurs projets	28	27%
Non, vous n'avez pas vraiment de projets	23	23%
	102	100%

Souhaitez-vous continuer à vous former ?	Eff.	%
Oui	76	75%
Non	23	23%
Vous ne savez pas	3	3%
	102	100%

Sous quelle forme souhaitez-vous continuer à vous former ?	Eff.	%
En étant en formation à temps plein	14	18%
Par alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)	39	51%
Sur le tas, en entreprise	20	26%
Vous ne savez pas sous quelle forme	3	4%
	76	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour choisir un secteur professionnel, un métier ?	Eff.	%
Oui	51	50%
Non	51	50%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour trouver une formation ?	Eff.	%
Oui	63	62%
Non	39	38%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour trouver un emploi ?	Eff.	%
Oui	69	68%
Non	33	32%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour l'accès à des soins, des aides pour vous soigner ?	Eff.	%
Oui	39	38%
Non	63	62%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour trouver un logement ?	Eff.	%
Oui	76	75%
Non	26	25%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé pour le transport ?	Eff.	%
Oui	49	48%
Non	53	52%
	102	100%

A l'avenir pensez-vous avoir besoin d'être aidé dans un autre domaine ?	Eff.	%
Oui	11	11%
Non	91	89%
	102	100%

Sexe	Eff.	%
Homme	58	55%
Femme	48	45%
	106	100%

Annexe 5

Dictionnaire de sigles

BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CIEJ	Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CRÉDOC	Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
CV	Curriculum vitae
DASES	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé - Département de Paris
FEJ	Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
GAIN	Groupes d'Aide à l'INsertion
MAFEJ	Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
MGIEN	Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>